CATALOGUE DE LOCATION

فـهـرس الـكـراء

LOCATION DE MATÉRIELS POUR LA CONSTRUCTION L'INDUSTRIE ET LES SERVICES

كـراء مـعـدات لـلـبـنـاء، الـصـنـاعـة و الـخـدمـات

LOXAM

Exigez plus de la location

TROUVEZ
CHEZ
LOXAM
TOUT CE
DONT VOUS
AVEZ BESOIN

3ÉME LOUEUR MONDIAL

LOXAM, aujourd'hui 3 éme loueur mondial, sort en 2010 des frontières de l'Europe et s'installe au Maroc.

Depuis, **LOXAM MAROC** n'a cessé de développer son réseau et son offre de location pour mieux répondre aux besoins du marché local. Bénéficiant des process d'un Groupe reconnu dans son secteur à l'échelle internationale, **LOXAM MAROC** est certifié ISO 9001 depuis 2012 et ISO 14001 depuis 2015, ce qui garantit une qualité de service et un engagement environnemental rigoureux.

LOXAM MAROC propose une large gamme de produits minutieusement choisis parmi une multitude de marques, afin d'apporter à chaque client les meilleures solutions qui répondent le plus efficacement possible à toutes les problématiques de chantier.

INSTALLATIONS PROVISOIRES ET SÉCURITÉ 7
- Éclairage 8
- Stockage 9
- Bases vie et Sanitaires 10

ÉLÉVATION ET TRAVAIL EN HAUTEUR 11
- Échafaudage 12
- Nacelle 12
- Plate-forme 20

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET FLUIDES 23
- Climatisation 24
- Compresseur 24
- Stockage 25
- Groupe électrogène 26
- Coffret et Armoire électrique 27
- Énergie hydraulique 28
- Soudage 28

TRANSPORT ET MANUTENTION 30
- Remorque 31
- Chariot 32
- Élévation de charges 35

OUTILLAGE PROFESSIONNEL 36
- Découpe et Perçage 37
- Ponçage des sols et murs 38
- Nettoyage 39
- Traitement des surfaces 40

ESPACES VERTS 41
- Coupe et Broyage 42
- Taille et Entretien 43
- Préparation des sols 45

GROS ŒUVRE ET DÉMOLITION 46
- Production du béton 47
- Finition du béton 47
- Pompage 48
- Démolition 48

TERRASSEMENT ET ROUTES 50
- Compactage 51
- Terrassement 53

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION 56

INDEX DES MATÉRIELS 59

NOTES 60

NOS AGENCES 61

PLUS d'engagements

Votre satisfaction au cœur de notre relation client

PLUS de proximité

- Près de 1055 agences dans le monde, proches de vos chantiers.
- 4 agences au Maroc.

PLUS de conseils

- Des gains de temps et de productivité grâce à nos conseils d'experts.

PLUS de flexibilité

- Une formule pour répondre à chaque besoin, de la location journalière à la location longue durée.

PLUS de choix

- Une large gamme de matériels et d'outillages en constante évolution.

PLUS de sécurité

- La qualité et la fiabilité de nos produits pour travailler en toute sérénité.

PLUS
de services

Pour les PROS et les ARTISANS, louer chez Loxam, c'est simple et rapide

L'offre LOXAM MAROC

- Une ouverture de compte **rapide** et **valable dans tout le réseau LOXAM.**
- Des contrats de location courte, moyenne et longue durée, **de 1 jour à 2 ans et plus**, proposés à des tarifs préférentiels sur toute la gamme de matériels.
- Une mise en main et une formation personnalisée à chaque location.
- Une prestation de maintenance associée « **full service**» comprenant entretiens programmés, suivi et contrôles obligatoires.
- Un accompagnement sur chantier par la mise à disposition, sur demande, **d'opérateurs qualifiés** pour la conduite des matériels.

Formez vos équipes aux règles de conduite et de sécurité

LOXAM FORMATION

Grâce à son réseau national, LOXAM développe des partenariats avec des organismes de formation, et vous propose un large choix de formations et réglementaires.

- **Plates-formes Élévatrices Mobiles de Personnes**.
- **Engins de chantier**.
- **Chariots élévateurs**.
- **Échafaudages fixes et roulants.**

Renseignez-vous auprès de vos agences.

La location longue durée, vous avez tout à y gagner !

MINILEASE®

Vous utilisez régulièrement les mêmes outillages et matériels ?
Avec le **contrat MINILEASE®** optez pour une location de 1 à 3 ans et bénéficiez en permanence d'outils performants.

- Une offre **tout inclus** (entretien, contrôle et assurance).
- **La maîtrise** de votre budget.
- **Pas d'investissement** de départ.
- **Pas d'immobilisation** de trésorerie.
- Un **loyer mensuel fixe**.
- Des matériels **récents et performants**.

MINILEASE®

LA LOCATION TRANSPARENTE DE LONGUE DURÉE

Minilease est une offre de location longue durée, simple et adaptée à votre besoin.

- Pour une durée de 1 à 3 ans ou plus
- Pout tout type de matériel et outillage
- Renouvelable, si vous le souhaitez, en fin de contrat
- Assistance expresse en cas d'incident technique ou de vol.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. **Choix de votre matériel et outillage**
Configuration, options :
un service à la carte.

2. **Signature de votre contrat**
MINILEASE® (1 an et plus).

3. **Retrait de votre matériel**
en agence ou livraison sur votre chantier.

4. **Entretien et maintenance périodique de votre matériel.**

5. **Facturation mensuelle**
sur 10, 11 ou 12 mois, selon votre préférence.

6. **Fin du contrat**
Vous avez le choix : vous restituez le matériel ou vous prolongez votre contrat.

PRENEZ L'AVANTAGE AVEC MINILEASE®

		VOUS	LOXAM
CONTRÔLE QUOTIDIEN	• Nettoyage • Vérification et appoint des niveaux (huiles, carburant) • Pression des pneumatiques	✓ ✓ ✓	
ENTRETIEN RÉGULIER	• Vidange moteur • Lubrification et remplacement des pièces d'usure • Contrôles périodiques obligatoires		✓ ✓ ✓
MAINTENANCE	• Diagnostic • Intervention d'un technicien spécialisé • Réparation ou échange		✓ ✓ ✓
ASSURANCE	• Garantie dommages		✓

PLUS de sécurité

Une exigence de tous les instants

Pour vous protéger de tous les risques, LOXAM déploie depuis de nombreuses années une importante politique de sécurité.

- ✔ **Contrôle technique des matériels** avant et après chaque location.
- ✔ **Vérifications générales périodiques** (VGP) réalisées par un organisme indépendant.
- ✔ **Information systématique** délivrée au client lors de la prise en main des matériels.
- ✔ **Amélioration continue des process de sécurité** et **qualité** dans le réseau.
- ✔ **Respect de la conformité** de nos engagements lors de « Journées Sécurité » instaurées dans le groupe.
- ✔ **Collaboration permanente avec nos fournisseurs** pour faire évoluer les standards de conception des machines.
- ✔ **Formations** pour renforcer les compétences de nos collaborateurs et de nos clients.

Votre sécurité, notre priorité

Pour réussir vos chantiers, travailler efficacement et en toute sécurité, LOXAM vous propose un parc récent, entretenu et de qualité. Ainsi, vous pouvez louer et acheter en toute sérénité !

Notre mobilisation se concrétise dans **notre offre matériels** (groupes électrogènes super-insonorisés, marteaux-piqueurs anti-vibrations…), par des équipements innovants (caméra de recul, système de coupure de mouvement…) et une préconisation d'Equipment(s) de Protection Individuelle (EPI) pour chaque référence proposée dans ce catalogue.

Cet engagement en matière de **sécurité, de respect de la santé et de l'environnement** se traduit par la convention de partenariats signée, afin de promouvoir les bonnes pratiques auprès de tous les acteurs du secteur.

SÉCURITÉ
TOUJOURS & PARTOUT

PLUS responsable,

Plus performant

Loxam certifié Gold par EcoVadis pour sa politique RSE

EcoVadis, agence de notation indépendante qui évalue les politiques RSE des acteurs du marché, a placé LOXAM parmi les 5% d'entreprises reconnues comme étant les plus avancées et les plus engagées en la matière. Qu'il s'agisse d'environnement, de Ressources humaines, d'éthique des affaires, de déontologie et d'achats responsables, LOXAM est une entreprise engagée.

Un engagement RSE pérenne

Les initiatives de LOXAM s'inscrivent dans une démarche de progrès et de recherche permanente de performance globale.

LOXAM est ISO 26000 niveau 3, ce qui correspond à une performance « mature » selon la grille d'évaluation portant sur les 400 points d'exigence examinés.

Cette reconnaissance atteste que le Groupe est un loueur responsable qui :

- ✔ contribue au développement durable, à la santé et au bien-être de la société ;
- ✔ prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- ✔ respecte les lois en vigueur et est en accord avec les normes internationales de comportement ;
- ✔ est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations ;
- ✔ agit de manière transparente dans le respect des règles d'éthique.

Des engagements de qualité, de performance environnementale et de sécurité sont reconnus et certifiés.

ISO 9001
ISO 14001
BUREAU VERITAS Certification

PERFORMANCE ISO 26000
www.sgs.com

INSTALLATIONS PROVISOIRES ET SÉCURITÉ

7

ÉCLAIRAGE 8
STOCKAGE 9
BASES VIE ET SANITAIRES 10

ÉCLAIRAGE

MÂT D'ÉCLAIRAGE

Mât d'éclairage tractable fonctionnant en toute autonomie avec groupe électrogène intégré. Le mât est réglable en hauteur pour optimiser la zone d'éclairage.

CARACTÉRISTIQUES :

- Fourniture de lumière en continu pendant des nuits entières de travail.
- Sécurité d'utilisation sur terrain accidenté.
- Mobilité maximale : chargement et déchargement facilités.
- Fonctionnement autonome grâce au groupe électrogène intégré.
- Pour optimiser la zone d'éclairage, le mât peut être réglable en hauteur et les lampes peuvent être diposées en stade (toutes dans la même direction) ou en étoile (positionnées séparément de 1° à 360°).

APPLICATIONS :

Fourniture autonome de lumière pour grandes surfaces lors de travaux en zones aérées :

- chantiers de nuit sur routes et autoroutes,
- travaux de construction, rénovation ou entretien dans des zones souterraines ou mal éclairées,
- éclairage de manifestations événementielles.

RÈGLES D'UTILISATION :

La résistance au vent mât déployé est de 50 à 60 km/h. Le lux (lx) est l'unité de mesure de la lumière au sol. Le niveau d'éclairement minimum nécessaire au travail est de 10 lx.

Châssis	Énergie	Hauteur de mât (m)	Nombre de lampes	Poids (kg)	Puissance absorbée (kW)	Puissance groupe (kVA)	Surface éclairée (m^2)	Tension délivrée	Type d'éclairage	CODE
Mobile	Diesel	9,00	6,00	911,00	14,40	7,00	2 200,00	230V	Halogène	037-0010
Skid	Diesel	8,20	4,00	1 074,00	1,20	8,00	3 900,00	230V	Led	037-0007

CONTENEUR

Conteneur d'entreposage.

CARACTÉRISTIQUES :

- Solution économique et adaptée au stockage, atelier et expédition.
- Sécurité : la conception des conteneurs a été pensée selon les normes maritimes, ce qui garantit robustesse, étanchéité et fiabilité contre les effractions.
- Mise à disposition rapide : facilement manutentionables et positionnables, leur mise à disposition est rapide.

APPLICATIONS :

Entreposage de matériels, d'outillages et de marchandises en sécurité et à l'abri des intempéries.

RÈGLES D'UTILISATION :

Les conteneurs sont livrés sans cadenas de sécurité. La ventilation est assurée par les montants. Le chaînage, pour la manutention de conteneurs, est obligatoire.

Empattement fourches (mm)	Hauteur (m)	Hauteur intérieure (m)	Largeur (m)	Largeur intérieure (m)	Longueur (m)	Longueur intérieure (m)	Poids (kg)	Volume (m^3)	CODE
354 x 105	2,60	2,40	2,40	2,35	6,10	5,90	1 530,00	32,85	060-0055
354 x 105	2,89	2,69	2,40	2,35	12,19	12,03	26 580	67	060-0260

CUVE À FIOUL

Cuve à fioul pour les chantiers. Elle permet de déplacer et de stocker, dans un lieu sûr et sain, le fioul, GNR et gasoil.

CARACTÉRISTIQUES :

- Résistant grâce à sa double paroi et sa cuve interne en acier.
- Machine aisément maniable.
- Transport facile et sûr.

APPLICATIONS :

Stockage et transport de fioul, gasoil et GNR sur chantier en toute sûreté.

RÈGLES D'UTILISATION :

Cette cuve à fioul se transporte sur la route est peut être stockée en hauteur.

Châssis	Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Moyen de manutention	Poids à vide (kg)	Volume (L)	CODE
Skid	1,32	1,63	2,30	Fourche - grue	1 075	2 944	019-0070

BASES VIE ET SANITAIRES

BUNGALOW

Bungalow de structure métallique assemblable et modulable en R et R+1; modulable en intérieur, avec options d'équipement. Il dispose d'une porte isolée avec une serrure.

CARACTÉRISTIQUES :

- Superposable et modulable en R et R+1.
- Flexible et personnalisable : un grand nombre d'équipements optionnels, permet d'obtenir un produit au plus près de vos besoins (installation électrique/gaz, chauffage/éclairage, cloisons intérieures, fenêtres coulissantes/oscillo-battantes/ Velux, lanterne en toiture, peinture et sols personnalisés).

APPLICATIONS :

Installation de locaux provisoires nécessaires à l'activité quotidienne des personnels sur chantier.

RÈGLES D'UTILISATION :

Pour éviter l'obturation des chéneaux et descentes d'eaux pluviales, un nettoyage régulier est recommandé. La présence de personnels masculins et féminins nécessite obligatoirement la mise en place de locaux vestiaires séparés.

LES + SÉCURITÉ :

Le chaînage, pour la manutention de bungalows, est obligatoire. L'entreposage est strictement interdit sur les toits des bases-vie.

Assemblable	Charge utile (kg)	Épaisseur d'isolation des panneaux extérieurs	Hauteur intérieure (m)	Largeur intérieure (m)	Longueur intérieure (m)	Moyen de manutention	Poids à vide (kg)	Superposable	Surface (m²)	CODE
Non	3 500,00	40 mm	2,31	2,32	6,10	Chariot	1 900,00	Non superposable	14,00	060-0005
Oui	3 300,00	40 mm	2,50	2,30	5,90	Grue	2 000,00	Superposable R+1	13,50	060-0015
Non	3 500,00	40 mm	2,50	3,00	8,00	Chariot - grue	2 500 à 3 000	Superposable R+1	18 à 24	060-0017

SANITAIRE

Sanitaire permettant de répondre à une demande ponctuelle, chantier ou événementiel.

CARACTÉRISTIQUES :

- Acier épais, matériaux robuste.
- Hauteur du sanitaire.

APPLICATIONS :

Installation de locaux sanitaires provisoires permettant aux personnels d'assurer sur chantier leur propreté individuelle (Art.R4228 du Code du Travail).

RÈGLES D'UTILISATION :

La présence de personnels masculins et féminins nécessite obligatoirement la mise en place de locaux sanitaires séparés. Le locataire se doit d'assurer ou de faire exécuter la désinfection et le nettoyage quotidiens de toutes les installations sanitaires.
Attention : afin d'éliminer tout risque de détérioration de la résistance, le(s) ballon(s) doit(vent) être impérativement rempli(s) avant toute mise en route, et vidangé(s) en fin de location, ainsi que pour le transport.

Equipements	Hauteur intérieure (m)	Largeur intérieure (m)	Longueur intérieure (m)	Poids (kg)	Type de bungalow	Type de WC	Assemblable	CODE
2 WC + 2 Lavabos	2,5	2,2	1,5	900	Raccordable	2 WC	Non	060-0026
2 WC + 2 Lavabos	2,5	2,2	1,5	900	Raccordable	2 WC	Non	060-0104

ÉLÉVATION ET TRAVAIL EN HAUTEUR

ÉCHAFAUDAGE 12
NACELLE 12
PLATE-FORME 20

ÉCHAFAUDAGE

ÉCHAFAUDAGE ROULANT

- Le montage et l'utilisation d'un échafaudage nécessitent la présence d'un personnel formé.
  Même dispensée par l'employeur, la formation est obligatoire et son contenu réglementé (décret 2004-924 du 01/09/2004).
- L'utilisateur doit effectuer des contrôles et vérifications périodiques obligatoires :
  - journaliers : examen de conservation visuel pour s'assurer que l'échafaudage n'a pas subi de dégradations perceptibles pouvant créer des dangers,
  - à chaque mise ou remise en service : contrôle de conservation et examen d'adéquation pour vérifier la compatibilité des caractéristiques de l'échafaudage avec les travaux à effectuer,
  - trimestriels : examen approfondi de l'état de conservation du matériel.

Élévation des personnes pour tous travaux de bâtiment intérieurs ou extérieurs, avec ou sans montage en dénivelé.

CARACTÉRISTIQUES :

- Norme applicable : NF HD 1004.
  - Un plancher minimum tous les 3 m.
  - Plinthes de 0,15 m, garde-corps monoblocs EXM.
  - Stabilisateurs obligatoires à partir d'une hauteur de plancher > 2 m.
- Le montage par l'intérieur est **obligatoire**, sans accessoire de sécurité.
- La pose des stabilisateurs s'effectue dès la mise en place du premier plancher.
- En cas de vent de 45 Km/h et plus, l'ancrage de l'échafaudage est indispensable (1 m sous le dernier plancher) et son utilisation ou son déplacement proscrits.
- Il est impératif de n'utiliser que des composants venant du même fabricant.
- Le modèle compact 055-0038 présente l'avantage d'être pliable et facilement transportable. Il peut être monté par une seule personne en quelques minutes seulement.

RÈGLES D'UTILISATION :

Hauteur de travail en m = hauteur de plancher + 2 m.

Hauteur maximum de plancher en m = largeur minimum d'emprise au sol x 3,5.

Calcul de la capacité de charge totale autorisée en kg = charge utile d'un plancher x 2.

Charge maximale utile (kg)	Hauteur de plancher (m)	Hauteur de travail max (m)	Hauteur de travail min (m)	Largeur de plancher (m)	Longueur de plancher (m)	Nombre de personnes	Nombre de planchers	Poids (kg)	Travail en dénivelé	Type d'échafaudage	Encombrement au sol (m)	Surface utile (m)	CODE
232,00	1,90 - 7,90	9,90	3,90	0,60	2,05	2,00	3,00	286,00	Oui	Roulant	3,62 x 3,76	1,95 x 0,60	055-0022

NACELLE

NACELLE À MÂT VERTICAL

Nacelle à mat vertical électrique pour une élévation de personne à utiliser uniquement en intérieur. Cet engin est fait pour travailler dans une zone étroite avec un faible déport pour des travaux comme de la maintenance ou de l'électricité.

CARACTÉRISTIQUES :

- Encombrement réduit grâce à son gabarit qui permet le passage des portes.
- Machine fiable.
- Son élévation verticale requiert peu de place au sol et permet le travail dans des lieux étroits.

APPLICATIONS :

Élévation de personnes pour la réalisation de travaux en hauteur avec faible déport dans des zones étroites.

RÈGLES D'UTILISATION :

La portance du sol de la zone de travail doit être systématiquement vérifiée et stabilisée si nécessaire.

Sur sols plans et stabilisés, le déplacement d'une PEMP* sans stabilisateurs est possible à sa hauteur maximum autorisée (sauf nacelles sur VL et PL).

*PEMP : Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes.
Présence d'un opérateur et d'un surveillant en poste bas obligatoire.
Le port d'équipements de protection est impératif et d'un harnais avec longe courte recommandé.

NACELLE À MÂT VERTICAL

LES + SÉCURITÉ :

Vérifier l'absence de tout obstacle dans l'axe de levée.

L'utilisateur doit impérativement recevoir une formation préalable :

- soit en interne par des employés qualifiés et compétents,
- soit par un centre agréé, suivie d'un contrôle des connaissances et du savoir-faire.

Il est strictement interdit de monter sur les garde-corps ou d'utiliser un escabeau ou une échelle sur la plate-forme. Il est impératif de respecter la charge utile maximale. Le dépassement de cette limite incluant le poids des matériels et outillage autorisés entraîne le blocage de l'élévation.

Il est strictement interdit de transporter ou de soulever des charges en dehors du panier : risque majeur de basculement.

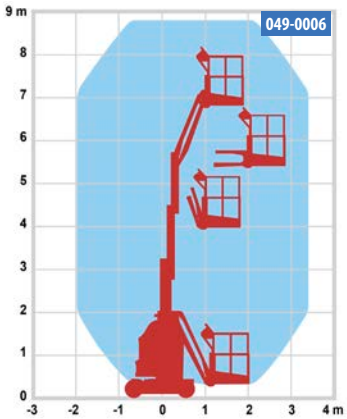

ATN PIAF	880R
Hauteur de travail	8,80 m
Hauteur de plancher	6,80 m
Déport maxi.	3,36 m
Charge utile maxi.	200 kg
Dimensions panier	0,93 x 0,80 m
Longueur hors tout	2,83 m
Largeur hors tout	1,04 m
Hauteur hors tout	1,98 m
Rotation panier	
Rotation tourelle	2 x 110°
Rayon de braquage	2,16 m
Garde au sol	6,5 cm
Pente franchissable	20%
Poids	2 600 kg

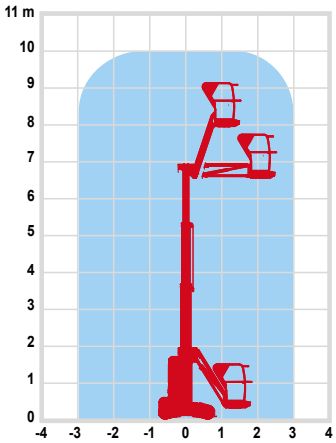

HAULOTTE	STAR 10
Hauteur de travail	10,00 m
Hauteur de plancher	8,00 m
Déport maxi.	3,00 m
Charge utile maxi.	200 kg
Dimensions panier	0,99 x 0,78 m
Longueur hors tout	2,70 m
Largeur hors tout	1,00 m
Hauteur hors tout	1,99 m
Rotation tourelle	345°
Rayon de braquage	1,88 m
Garde au sol	0,10 m
Pente franchissable	23%
Poids	2 735 kg

Charge max dans la plateforme de travail (kg)	Déport de travail max (m)	Élévation	Énergie	Hauteur de travail max (m)	Largeur de plateforme de travail (m)	Longueur de plateforme de travail (m)	Moyen de manutention	Nombre de personnes	Rotation tourelle	CODE
200,00	3,30	Motorisée	Accus rechargeables	7,70	0,75	0,90	Grue - Treuil	2,00	Continue	049-0006
200,00	3,00	Motorisée	Accus rechargeables	10,00	0,68	0,98	Grue - Treuil	2,00	Continue	049-0007

Roues non marquantes	Tout terrain	Translation	Type de pendulaire	Type d'élévateur	Environnement de travail	Traction	CODE
Oui	Non	Motorisée	Rotatif	Nacelle à mât vertical	Extérieur - Intérieur	2 RM	049-0006
Oui	Non	Motorisée	Rotatif	Nacelle à mât vertical	Intérieur	2 RM	049-0007

NACELLE TÉLESCOPIQUE

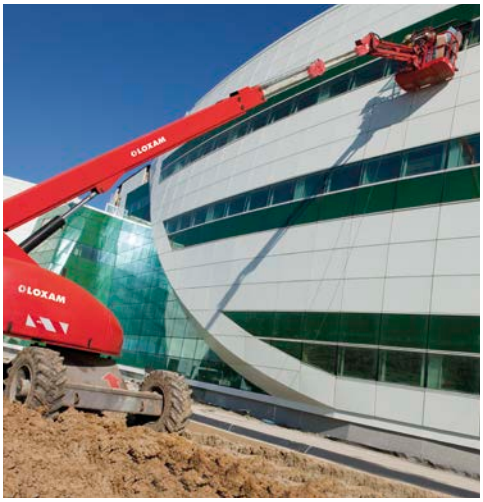

Nacelle télescopique diesel 20 mètres pour l'élévation de personnes en extérieur pour des travaux en hauteur à accès dégagé ou nécessitant un déport important.

CARACTÉRISTIQUES :

- Déport important.
- Travail avec aisance en extérieur dégagé.
- Polyvalence : Pose de charpentes, maçonneries, peinture…
- Système anti-écrasement : permet de détecter un risque d'écrasement de l'opérateur et lui offre la possibilité de réagir face à une situation dangereuse.

APPLICATIONS :

Élévation directe et rapide des personnes pour la réalisation de travaux en hauteur à accès dégagé ou nécessitant de grands déports horizontaux.

En extérieur : pose de charpentes, maçonnerie, peinture, démolition, événementiel,…

RÈGLES D'UTILISATION :

La portance du sol de la zone de travail doit être systématiquement vérifiée et stabilisée si nécessaire.

La nature du sol et le lieu d'intervention (intérieur ou extérieur) permettent de définir :

- l'énergie (électrique, diesel ou bi-énergie)
- le type de roues les mieux appropriées, pleines ou crantées.

L'horizontalité se contrôle grâce au niveau à la bulle ou mercure avec voyant de sécurité équipant le matériel. Un dévers ou une pente trop importante (de 3° à 5° selon le modèle) entraîne le blocage automatique de l'élévation.

Sur sols plans et stabilisés, le déplacement d'une PEMP* sans stabilisateurs est possible à sa hauteur maximum autorisée (sauf nacelles sur VL et PL).

*PEMP : Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes.

Présence d'un opérateur et d'un surveillant en poste bas obligatoire.

Le port d'équipements de protection est impératif et celui d'un harnais avec longe courte recommandé.

LES + SÉCURITÉ :

Vérifier l'absence de tout obstacle dans l'axe de levée.

Une PEMP* ne peut être utilisée que par des opérateurs habilités dotés d'une autorisation de conduite obligatoire délivrée par l'employeur.

L'utilisateur doit impérativement recevoir une formation préalable :

- soit en interne par des employés qualifiés et compétents,
- soit par un centre agréé, suivie d'un contrôle des connaissances et du savoir-faire. l'autorisation de conduite devient caduque en cas de changement d'employeur.

Il est strictement interdit de monter sur les garde-corps ou d'utiliser un escabeau ou une échelle sur la plate-forme ou dans le panier pour augmenter la hauteur de travail.

Il est impératif de respecter la charge utile maximale indiquée par le constructeur. Le dépassement de cette limite incluant le poids des matériels et outillage autorisés entraîne le blocage de l'élévation.

Il est strictement interdit de transporter ou de soulever des charges en dehors du panier : risque majeur de basculement.

*PEMP : Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes.

Charge max dans la plateforme de travail (kg)	Déport de travail max (m)	Élévation	Énergie	Hauteur de travail max (m)	Largeur de plateforme de travail (m)	Longueur de plateforme de travail (m)	Moyen de manutention	Nombre de personnes	Rotation tourelle	Tout terrain	Traction	Translation	Type de pendulaire	Type d'élévateur	CODE
230,00	17,95	Motorisée	Diesel	22,31	0,91	1,83	Treuil	2,00	Continue	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	Nacelle téléscopique	049-0021

NACELLE TÉLESCOPIQUE

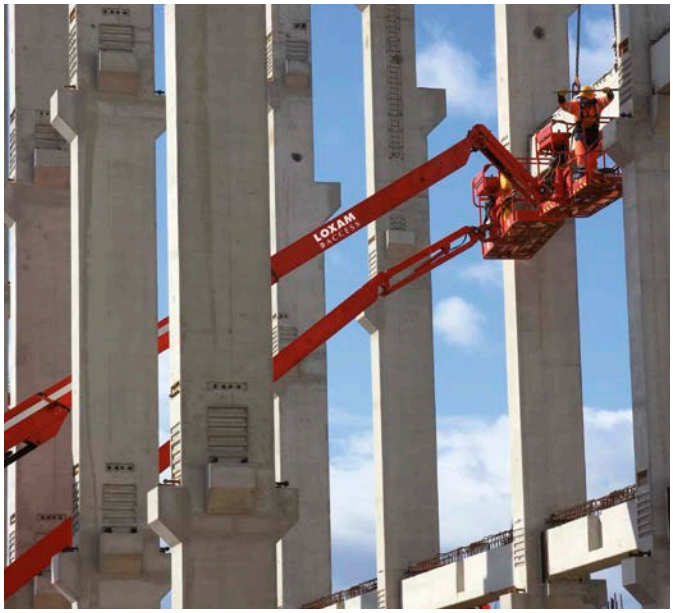

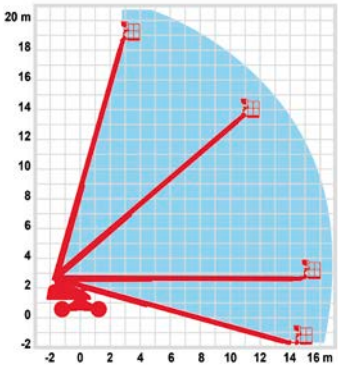

HAULOTTE	21 TX
Hauteur de travail	20,80 m
Hauteur de plancher	18,80 m
Déport maxi.	17,00 m
Charge utile maxi.	360 kg
Dimensions panier	1,80 x 0,80 m
Longueur hors tout	8,91 m
Largeur hors tout	2,47 m
Hauteur hors tout	2,84 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	6,15 m
Garde au sol	0,34 m
Pente franchissable	40%
Poids	11750 kg

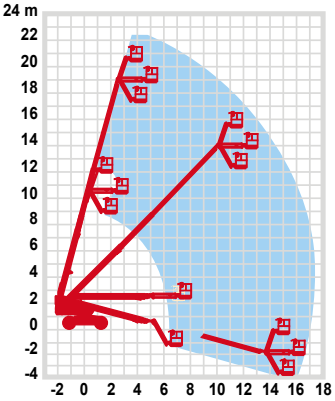

JLG	660 SJ
Hauteur de travail	22,32 m
Hauteur de plancher	20,32 m
Déport maxi.	17,30 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,83 x 0,91 m
Longueur hors tout	10,84 m
Largeur hors tout	2,49 m
Hauteur hors tout	2,57 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	5,36 m
Garde au sol	0,30 m
Pente franchissable	45%
Poids	13 115 kg

NACELLE ARTICULÉE

Nacelle articulée pour une élévation de personne en intérieur et extérieur pour des travaux en hauteur nécessitant le contournement d'obstacles et un grand déport.

CARACTÉRISTIQUES :

- Déport important.
- Travail avec aisance en extérieur dégagé.
- Polyvalence : Pose de charpentes, maçonneries, peinture…
- Excellente maniabilité dans les zones les plus encombrées.
- Robuste et fiable.
- Accès avec contournement d'obstacle.
- Système de sécurité anti-écrasement pour réagir face à une situation dangereuse.

APPLICATIONS :

Élévation des personnes pour la réalisation de travaux en hauteur difficiles d'accès, nécessitant le contournement d'obstacles et un grand déport.

En intérieur : installations climatiques et électriques industrielles, protection incendie, maintenance…

RÈGLES D'UTILISATION :

La portance du sol de la zone de travail doit être systématiquement vérifiée et stabilisée si nécessaire.

La nature du sol et le lieu d'intervention (intérieur ou extérieur) permettent de définir :

- l'énergie (électrique, diesel ou bi-énergie),
- le type de roues les mieux appropriées, pleines ou crantées.

L'horizontalité se contrôle grâce au niveau à la bulle ou mercure avec voyant de sécurité équipant le matériel. Un dévers ou une pente trop importante (de 3° à 5° selon le modèle) entraîne le blocage automatique de l'élévation.

Sur sols plans et stabilisés, le déplacement d'une PEMP* sans stabilisateurs est possible à sa hauteur maximum autorisée (sauf nacelles sur VL et PL).

*PEMP : Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes.

Présence d'un opérateur et d'un surveillant en poste bas obligatoire.

Le port d'équipements de protection est impératif et celui d'un harnais avec longe courte recommandé.

LES + SÉCURITÉ :

Vérifier l'absence de tout obstacle dans l'axe de levée.

Une PEMP* ne peut être utilisée que par des opérateurs habilités dotés d'une autorisation de conduite obligatoire délivrée par l'employeur.

L'utilisateur doit impérativement recevoir une formation préalable :

- soit en interne par des employés qualifiés et compétents,
- soit par un centre agréé, suivie d'un contrôle des connaissances et du savoir-faire. l'autorisation de conduite devient caduque en cas de changement d'employeur.

Il est strictement interdit de monter sur les garde-corps ou d'utiliser un escabeau ou une échelle sur la plate-forme ou dans le panier pour augmenter la hauteur de travail.

Il est impératif de respecter la charge utile maximale indiquée par le constructeur. Le dépassement de cette limite incluant le poids des matériels et outillage autorisés entraîne le blocage de l'élévation.

Il est strictement interdit de transporter ou de soulever des charges en dehors du panier : risque majeur de basculement.

*PEMP : Plate-forme Elevatrice Mobile de Personnes.

NACELLE ARTICULÉE

Tableau indicatif des nacelles articulées

Charge max dans la plateforme de travail (kg)	Déport de travail max (m)	Élévation	Énergie	Environnement de travail	Hauteur de travail max (m)	Largeur de plateforme de travail (m)	Longueur de plateforme de travail (m)	CODE
230,00	6,50	Motorisée	Electrique	Intérieur	12,00	0,80	1,20	049-0033
230,00	8,65	Motorisée	Electrique	Intérieur	14,90	0,80	1,15	049-0039
200,00	9,40	Motorisée	Electrique	Intérieur	16,90	0,96	1,20	049-0044
230,00	14,19	Motorisée	Electrique	Intérieur	20,39	0,76	1,83	049-0046
230,00	6,60	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	12,30	0,80	1,20	049-0038
230,00	9,10	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	16,00	0,80	1,83	049-0041
230,00	10,60	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	17,70	0,80	1,80	049-0050
230,00	12,20	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	20,65	0,80	1,80	049-0047
230,00	15,74	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	26,38	0,91	1,83	049-0063
250,00	21,30	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	31,80	0,80	2,44	049-0064
230,00	13,20	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	41,00	0,80	2,44	049-0066
272,00	21,26	Motorisée	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	43,15	0,91	2,44	049-0027

Moyen de manutention	Nombre de personnes	Roues non marquantes	Tout terrain	Traction	Translation	Type de pendulaire	CODE
Treuil	2,00	Oui	Non	2 RM	Motorisée	Rotatif	049-0033
Treuil	2,00	Oui	Non	2 RM	Motorisée	Rotatif	049-0039
Treuil	2,00	Oui	Non	2 RM	Motorisée	Rotatif	049-0044
Treuil	2,00	Oui	Non	2 RM	Motorisée	Rotatif	049-0046
Treuil	2,00	Non	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0038
Treuil	2,00	Oui	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0041
Treuil	2,00	Oui	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0050
Treuil	2,00	Non	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0047
Treuil	2,00	Oui	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0063
Treuil	2,00	Non	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0064
Treuil	2,00	Non	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0066
Treuil	2,00	Non	Oui	4 RM	Motorisée	Rotatif	049-0027

NACELLE ARTICULÉE ÉLECTRIQUE

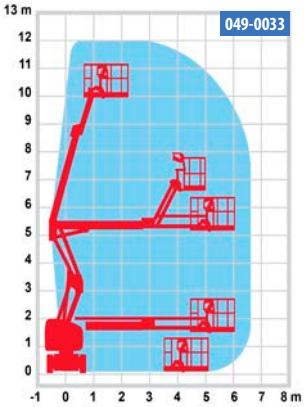

HAULOTTE	HA 12 IP
Hauteur de travail	12,00 m
Hauteur de plancher	10,00 m
Déport maxi.	6,70 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,20 x 0,80 m
Longueur hors tout	5,45 m
Largeur hors tout	1,35 m
Hauteur hors tout	2,00 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	2,85 m
Garde au sol	0,15 m
Pente franchissable	25%
Poids	5 800 kg

NACELLE

NACELLE ARTICULÉE ÉLECTRIQUE

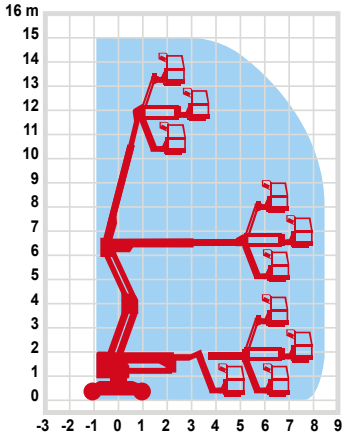

HAULOTTE	HA 15 IP
Hauteur de travail	15,00 m
Hauteur de plancher	13,00 m
Déport maxi.	8,45 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,20 x 0,80 m
Longueur hors tout	6,60 m
Largeur hors tout	1,50 m
Hauteur hors tout	2,10 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	3,70 m
Garde au sol	0,15 m
Pente franchissable	25%
Poids	7 300 kg

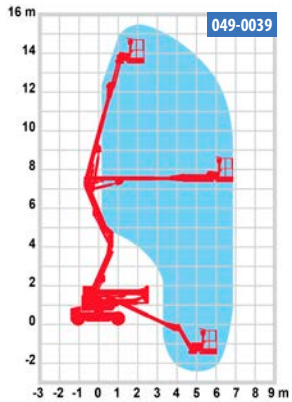

JLG	E450 AJ
Hauteur de travail	15,52 m
Hauteur de plancher	13,52 m
Déport maxi.	7,24 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,52 x 0,76 m
Longueur hors tout	6,45 m
Largeur hors tout	1,75 m
Hauteur hors tout	2,01 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	3,15 m
Garde au sol	0,22 m
Pente franchissable	30%
Poids	6 700 kg

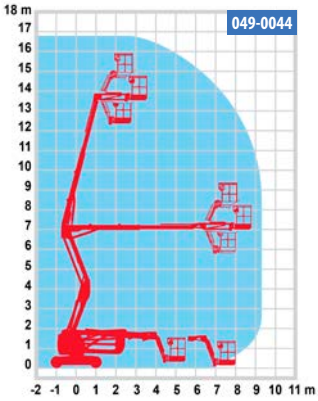

MANITOU	170 AETJ-L
Hauteur de travail	16,90 m
Hauteur de plancher	14,90 m
Déport maxi.	9,40 m
Charge utile maxi.	200 kg
Dimensions panier	1,20 x 0,96 m
Longueur hors tout	6,84 m
Largeur hors tout	1,75 m
Hauteur hors tout	1,97 m
Rotation panier	140°
Rotation tourelle	355°
Rayon de braquage	4,30 m
Garde au sol	0,14 m
Pente franchissable	22%
Poids	6 910 kg

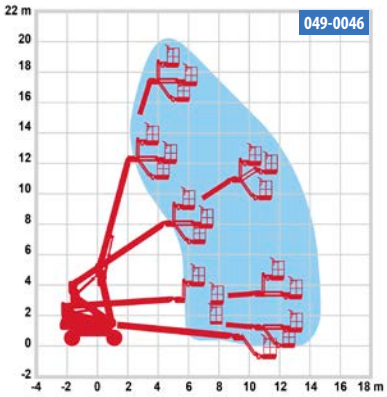

JLG	E600-JP
Hauteur de travail	20,39 m
Hauteur de plancher	18,39 m
Déport maxi.	14,19 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,83 x 0,76 m
Longueur hors tout	10,15 m
Largeur hors tout	2,42 m
Hauteur hors tout	2,54 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	400°
Rayon de braquage	4,64 m
Garde au sol	0,30 m
Pente franchissable	30%
Poids	7 815 kg

NACELLE ARTICULÉE THERMIQUE

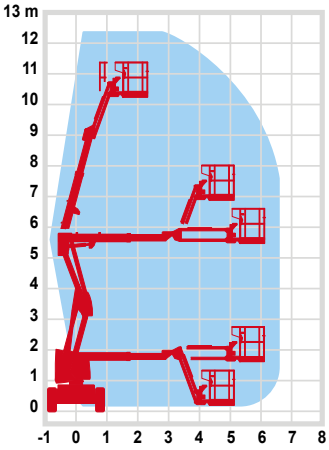

HAULOTTE	HA 12 PX
Hauteur de travail	12,40 m
Hauteur de plancher	10,40 m
Déport maxi.	6,60 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,50 x 0,80 m
Longueur hors tout	5,50 m
Largeur hors tout	1,90 m
Hauteur hors tout	2,20 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	350°
Rayon de braquage	3,85 m
Garde au sol	0,26 m
Pente franchissable	45%
Poids	5 620 kg

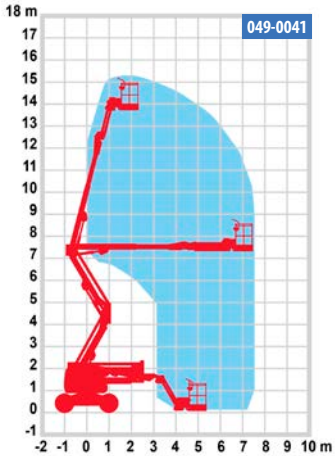

JLG	450-AJ
Hauteur de travail	15,72 m
Hauteur de plancher	13,72 m
Déport maxi.	7,47 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,83 x 0,76 m
Longueur hors tout	6,53 m
Largeur hors tout	1,98 m
Hauteur hors tout	2,30 m
Rotation panier	170°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	4,27 m
Garde au sol	0,36 m
Pente franchissable	45%
Poids	7 100 kg

NACELLE ARTICULÉE THERMIQUE

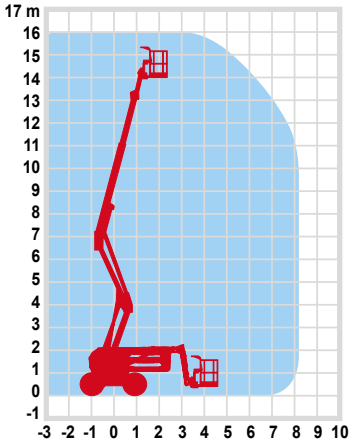

HAULOTTE	HA 16 RTJ
Hauteur de travail	16,00 m
Hauteur de plancher	14,00 m
Déport maxi.	8,30 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,83 x 0,80 m
Longueur hors tout	6,75 m
Largeur hors tout	2,30 m
Hauteur hors tout	2,30 m
Rotation panier	165°
Rotation tourelle	355°
Rayon de braquage	4,50 m
Garde au sol	0,38 m
Pente franchissable	40%
Poids	6 200 kg

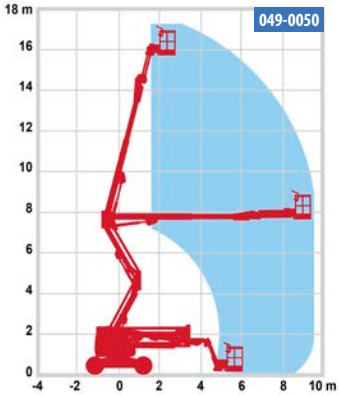

JLG	510 AJ
Hauteur de travail	17,81 m
Hauteur de plancher	15,81 m
Déport maxi.	10,60 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,83 x 0,76 kg
Longueur hors tout	7,68 m
Largeur hors tout	2,34 m
Hauteur hors tout	2,30 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	5,00 m
Garde au sol	0,29 m
Pente franchissable	45%
Poids	7 300kg

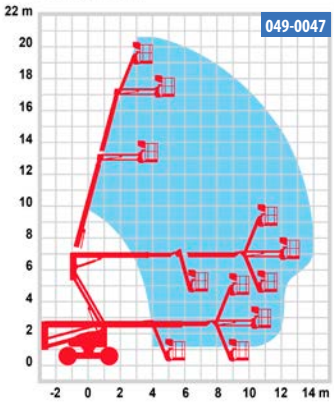

HAULOTTE	HA 20 PX
Hauteur de travail	20,65 m
Hauteur de plancher	18,65 m
Déport maxi.	13,50 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,80 x 0,80 m
Longueur hors tout	8,93 m
Largeur hors tout	2,38 m
Hauteur hors tout	2,67 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	3,90 m
Garde au sol	0,42 m
Pente franchissable	40%
Poids	11 710 kg

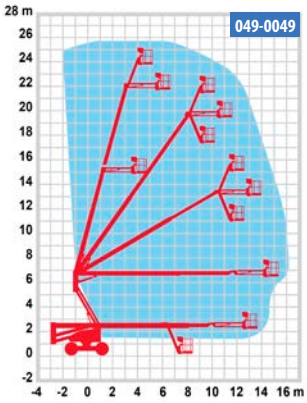

HAULOTTE	HA 260 PX
Hauteur de travail	25,60 m
Hauteur de plancher	23,60 m
Déport maxi.	16,20 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,80 x 0,80 m
Longueur hors tout	12,00 m
Largeur hors tout	2,38 m
Hauteur hors tout	2,67 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	3,90 m
Garde au sol	0,42 m
Pente franchissable	40%
Poids	15 890 kg

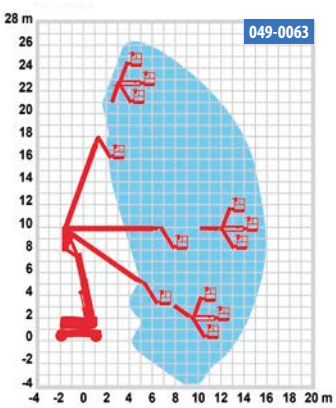

JLG	800 AJ
Hauteur de travail	26,38 m
Hauteur de plancher	24,38 m
Déport maxi.	15,74 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	1,83 x 0,91 m
Longueur hors tout	11,12 m
Largeur hors tout	2,44 m
Hauteur hors tout	3,00 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	6,86 m
Garde au sol	0,30 m
Pente franchissable	30°/ 45°
Poids	15 030 kg

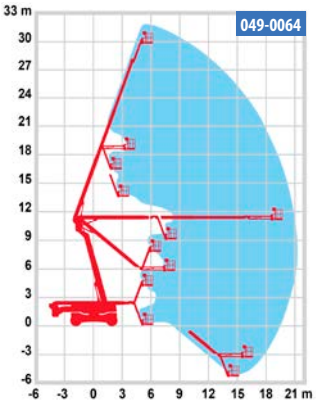

HAULOTTE	HA 32 PX
Hauteur de travail	31,80 m
Hauteur de plancher	29,80 m
Déport maxi.	21,30 m
Charge utile maxi.	250 kg
Dimensions panier	2,44 x 0,80 m
Longueur hors tout	11,40 m
Largeur hors tout	2,53 m
Hauteur hors tout	2,80 m
Rotation panier	174°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	5,74 m
Garde au sol	0,38 m
Pente franchissable	45%
Poids	20 100 kg

NACELLE - PLATE-FORME

NACELLE ARTICULÉE THERMIQUE

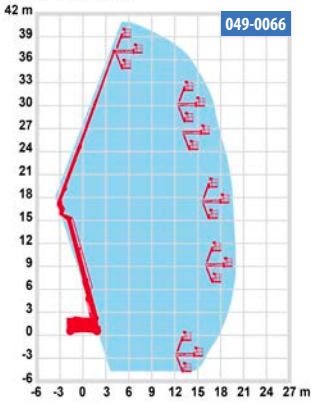

HAULOTTE	HA41 PX
Hauteur de travail	41,00 m
Hauteur de plancher	39,00 m
Déport maxi.	13,20 m
Charge utile maxi.	230 kg
Dimensions panier	2,44 x 0,80 m
Longueur hors tout	12,50 m
Largeur hors tout	2,53 m
Hauteur hors tout	3,05 m
Rotation panier	180°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	5,10 m
Garde au sol	0,38 m
Pente franchissable	40%
Poids	22 500 kg

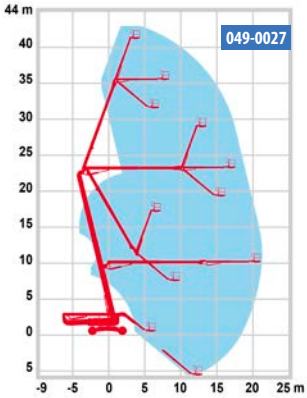

GENIE	Z135
Hauteur de travail	43,15 m
Hauteur de plancher	41,15 m
Déport maxi.	21,26 m
Charge utile maxi.	272 kg
Dimensions panier	2,44 x 0,91 m
Longueur hors tout	12,93 m
Largeur hors tout	2,46 m
Hauteur hors tout	3,07 m
Rotation panier	160°
Rotation tourelle	360°
Rayon de braquage	6,17 m
Garde au sol	0,38 m
Pente franchissable	45%
Poids	20 366 kg

PLATE-FORME

PLATE-FORME À CISEAUX THERMIQUE

Plate-forme automotrice à ciseaux. Entièrement motorisée, elle convient particulièrement aux travaux nécessitant des déplacements réguliers en hauteur, où en différents endroits dans la journée.

CARACTÉRISTIQUES :

- Compacte : passage encadrement de portes, lieux les plus exigus (couloir, allée, etc.).
- Poids réduit : chargement dans un ascenseur/monte-charge, utilisation sur tous types de planchers (même lorsque les contraintes de charge au sol sont importantes).
- Très maniable : manœuvres aisées, même dans les endroits restreints (rayon de braquage réduit).
- Roues non marquantes pour une utilisation sur tous types de revêtements de sols intérieurs.
- Tout-terrain : permet d'utiliser les rampes d'accès inclinées, travail possible sur terrain accidenté.
- Limiteur de vitesse de translation en position haute.
- Passages de fourches pour manutention au chariot.

APPLICATIONS :

- Élévation de personnes pour tous travaux en poste fixe ou mobile à faible hauteur :

* en intérieur : isolation, peinture, installation de chauffage et d'électricité, stockage, entretien, maintenance, etc.

* en extérieur : charpente, bardage, traitement de façades, génie climatique, maçonnerie, etc.

- Son faible poids et ses dimensions réduites permettent un travail en toute sécurité dans les lieux exigus.

RÈGLES D'UTILISATION :

- La portance du sol de la zone de travail doit être systématiquement vérifiée et stabilisée si nécessaire.
- Sur sols plans et stabilisés, le déplacement d'une PEMP* sans stabilisateurs est possible à sa hauteur maximale autorisée (sauf nacelles sur VL et PL).

*PEMP : Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes.

- Présence d'un opérateur et d'un surveillant en poste bas obligatoire.

LES + SÉCURITÉ :

- Vérifier l'absence de tout obstacle dans l'axe de levée.
- Une PEMP* ne peut être utilisée que par des opérateurs habilités dotés d'une autorisation de conduite obligatoire délivrée par l'employeur (Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité - CACES).

*PEMP : Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes.

PLATE-FORME À CISEAUX THERMIQUE

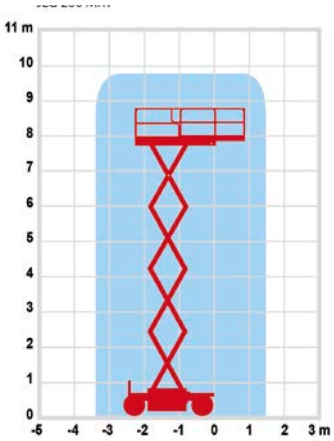

JLG	260 MRT
Hauteur de travail	9,92 m
Hauteur de plancher	7,92 m
Charge utile maxi.	570 kg
Longueur hors tout	2,67 m
Largeur hors tout	1,75 m
Hauteur hors tout	1,47 m
Longueur plate-forme	2,59 m
Longueur extension	1,22 m
Largeur plate-forme	1,65 m
Rayon de braquage	3,88 m
Garde au sol	0,20 m
Pente franchissable	35%
Poids	3 700 kg

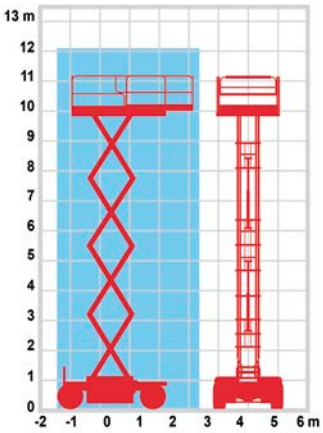

JLG	3394 RT
Hauteur de travail	12,00 m
Hauteur de plancher	10,00 m
Charge utile maxi.	1 020 kg
Longueur hors tout	3,86 m
Largeur hors tout	2,39 m
Hauteur hors tout	1,57 m
Longueur plate-forme	3,81 m
Longueur extension	1,22 m
Largeur plate-forme	2,18 m
Rayon de braquage	5,93 m
Garde au sol	0,30m
Pente franchissable	45%
Poids	5 402 kg

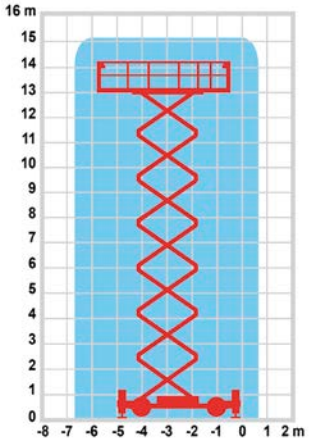

JLG	4394 RT
Hauteur de travail	15,10 m
Hauteur de plancher	13,10 m
Charge utile maxi.	680 kg
Longueur hors tout	4,75 m
Largeur hors tout	2,39 m
Hauteur hors tout	1,97 m
Longueur plate-forme	3,81 m
Longueur extension	1,22 m
Largeur plate-forme	2,18 m
Rayon de braquage	5,93 m
Garde au sol	0,30 m
Pente franchissable	45%
Poids	6 900 kg

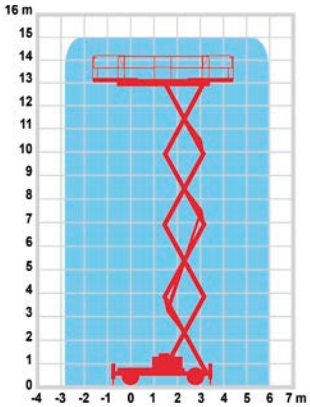

HAULOTTE	18 SXL
Hauteur de travail	18,00 m
Hauteur de plancher	16,00 m
Charge utile maxi.	500 kg
Longueur hors tout	5,30 m
Largeur hors tout	2,25 m
Hauteur hors tout	2,97 m
Longueur plate-forme	5,30 m
Longueur extension	1,00 m
Largeur plate-forme	1,89 m
Rayon de braquage	6,20 m
Garde au sol	0,27 m
Pente franchissable	40%
Poids	7 490 kg

Charge max dans la plateforme de travail (kg)	Énergie	Environnement de travail	Hauteur de travail max (m)	Hauteur de travail min (m)	Largeur de plateforme de travail (m)	Longueur de plateforme de travail (m)	Moyen de manutention	Nombre d'extensions	Nombre de personnes	Tout terrain	Traction	Type d'élévateur	Longueur extension (m)	CODE
350,00	Électrique	Extérieur - Intérieur	8,20	2,00	0,81	2,31	Chariot - Grue - Treuil	1,00	2,00	Non	2 RM	Plate-forme	0,92	049-0070
450,00	Électrique	Extérieur - Intérieur	10,15	2,26	1,20	2,31	Chariot - Grue - Treuil	1,00	2,00	Non	2 RM	Plate-forme	0,92	049-0074
450,00	Électrique	Extérieur - Intérieur	12,00		1,20	2,31	Chariot - Grue - Treuil	1,00	2,00	Oui	2 RM	Plate-forme	0,92	049-0078
350,00	Électrique	Extérieur - Intérieur	13,70	2,00	1,19	2,26	Chariot - Grue - Treuil	1,00	3,00	Non	2 RM	Plate-forme	0,92	049-0084
450,00	Électrique	Extérieur - Intérieur	12,14	2,00	1,80	2,56	Grue - Treuil	1,00	4,00	Non	2 RM	Plate-forme	1,20	049-0178
565,00	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	10,30	2,44	1,45	2,45	Grue - Treuil	1,00	2,00	Oui	4 RM	Plate-forme	1,20	049-0075
700,00	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	12,00	2,59	1,89	5,30	Treuil	2,00	4,00	Oui	4 RM	Plate-forme	1,00	049-0079
500,00	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	15,00		1,89	5,30	Treuil	2,00	4,00	Oui	4 RM	Plate-forme	1,00	049-0083
500,00	Diesel	Extérieur - Intérieur ouvert	18,00		1,89	5,30	Treuil	2,00	4,00	Oui	4 RM	Plate-forme	1,00	049-0086

PLATE-FORME À CISEAUX ÉLECTRIQUE

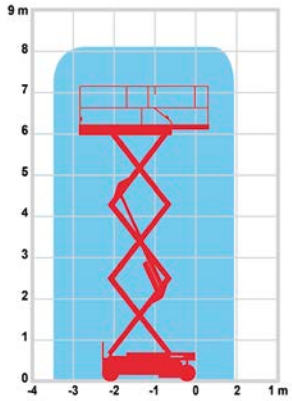

JLG	2030 ES
Hauteur de travail	8,10
Hauteur de plancher	6,10
Charge utile maxi.	360 kg
Longueur hors tout	2,30 m
Largeur hors tout	0,76 m
Hauteur hors tout	1,82 m
Longueur plate-forme	2,30 m
Longueur extension	0,90 m
Largeur plate-forme	0,76 m
Rayon de braquage	2,06 m
Garde au sol	0,09 m
Pente franchissable	25%
Poids	2 065 kg

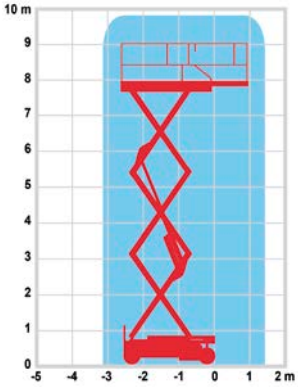

JLG	2646 ES
Hauteur de travail	9,92 m
Hauteur de plancher	7,92 m
Charge utile maxi.	450 kg
Longueur hors tout	2,50 m
Largeur hors tout	1,17 m
Hauteur hors tout	1,94 m
Longueur plate-forme	2,50 m
Longueur extension	1,27 m
Largeur plate-forme	1,12 m
Rayon de braquage	2,41 m
Garde au sol	0,14 m
Pente franchissable	25%
Poids	2 550 kg

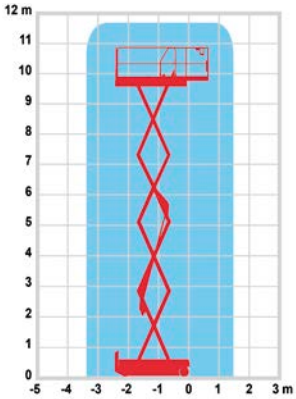

JLG	3246 ES
Hauteur de travail	11,68 m
Hauteur de plancher	9,68 m
Charge utile maxi.	450 kg
Longueur hors tout	2,50 m
Largeur hors tout	1,17 m
Hauteur hors tout	1,97 m
Longueur plate-forme	2,50 m
Longueur extension	1,27 m
Largeur plate-forme	1,27 m
Rayon de braquage	2,41 m
Garde au sol	0,13 m
Pente franchissable	25%
Poids	2 903 kg

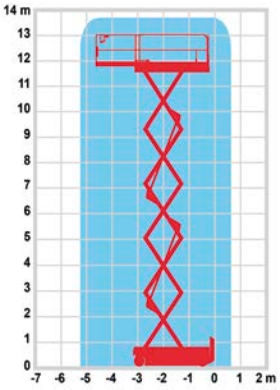

GENIE	GS 4047
Hauteur de travail	13,70 m
Hauteur de plancher	11,70 m
Charge utile maxi.	350 kg
Longueur hors tout	2,44 m
Largeur hors tout	1,19 m
Hauteur hors tout	1,88 m
Longueur plate-forme	2,26 m
Longueur extension	0,92 m
Largeur plate-forme	1,15 m
Rayon de braquage	2,30 m
Garde au sol	0,10 m
Pente franchissable	25%
Poids	3 221 kg

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE ET FLUIDES

CLIMATISATION 24
COMPRESSEUR 24
STOCKAGE 25
GROUPE ÉLECTROGÈNE 26
COFFRET ET ARMOIRE ÉLECTRIQUE 27
ÉNERGIE HYDRAULIQUE 28
SOUDAGE 28

CLIMATISATION

CLIMATISEUR MOBILE

Climatiseur mobile idéal pour refroidir l'air ambiant. Il est composé d'une unité de refroidissement, d'une télécommande, et d'une gaine d'évacuation. Placée dans l'entrebâillement d'une fenêtre / porte, elle permet d'évacuer l'air chaud. Equipé de roulettes, le climatiseur se transporte facilement de pièces en pièces, dans un magasin, au bureau, à l'hôtel, au camping, dans un mobile-home, etc.

CARACTÉRISTIQUES :

- Précision : température réglable au degré près, de 16°C à 30°C.
- Commande à distance à 8 mètres (télécommande).
- Classe énergétique A (rendement EER/COP : 2.61).
- Installation très rapide : raccordement électrique par une prise 230 V.
- Compact : facilite son positionnement sur site.
- Mobile (sur roulettes) et léger : déplaçable aisément d'un endroit à un autre.
- Pas de bac de récupération des condensats à vider : évaporation par le souffle d'air.
- Confort d'utilisation : débit d'air adapté (souffle d'air non gênant).
- Raccord à embouchure plate pour réduire l'entrebâillement.
- Polyvalent : mode déshumidificateur et mode ventilateur à vitesse variable.

APPLICATIONS :

- Régulation thermique des locaux (rafraichissement et ventilation).
- Assainissement d'une pièce (fonction déshumidificateur).

Débit d'air (L/min)	Énergie	Poids (kg)	Puissance absorbée (kW)	Puissance frigorifique (kW)	Tension d'alimentation	Volume d'air traité (m³)	CODE
250,00	Électrique	27,00	1,01	2,60	230 V	40,00	028-0065

COMPRESSEUR

COMPRESSEUR THERMIQUE

Compresseur de chantier thermique. Compact et tractable, il est idéal pour alimenter marteaux pneumatiques, machines de projection (sableuses, machines à projeter les enduits), fusées souterraines...

CARACTÉRISTIQUES :

- Léger et maniable : compromis poids/puissance exceptionnel.
- Grande autonomie.
- Capot insonorisé améliorant le confort de travail.
- Facile d'utilisation et ergonomique.

APPLICATIONS :

Alimentation d'outillages pneumatiques : marteaux pneumatiques, machines de projection (sableuses, machines à projeter les enduits), fusées souterraines…

RÈGLES D'UTILISATION :

La perte de charge correspond à la différence de pression entre l'entrée et la sortie du tuyau d'air, due au frottement de l'air dans les canalisations. Elle est proportionnelle à la longueur et à la section du tuyau.

Le diamètre de tuyau est fonction de sa longueur et du débit d'air :

- jusqu'à 11 000 L/min et 20 m de longueur = Ø 19 mm, au-delà = Ø 50 mm.

Calcul du débit d'un compresseur = Somme de la consommation d'air des matériels à alimenter + 10 %.
Conversion : (L/min x 60) / 1 000 = m³/h.
Conversion : (m³/h x 1 000) / 60 = L/min.
Pour être ventilé de façon optimale, un compresseur doit toujours fonctionner capot fermé.
L'arrêt d'un compresseur doit toujours se faire vannes fermées.

LES + SÉCURITÉ :

Le niveau sonore sur chantier est limité à 100 dB. Au-delà de 80 dB, il est indispensable de porter une protection auditive.

Air lubrifié	Attache	Châssis	Débit d'air (L/min)	Débit d'air (m³/h)	Énergie	Nombre de sorties	Pression (bar)	PTAC (kg)	Volume de réservoir (L)	CODE
Oui	Anneau	Tractable	2 000,00	120,00	Diesel	2,00	7,00	457,00	30,00	001-0001
Oui	Anneau	Tractable	3 000,00	180,00	Diesel	2,00	7,00	580,00	40,00	001-0003
Oui	Anneau	Tractable	5 000,00	300,00	Diesel	3,00	7,00	735,00	80,00	001-0005
Oui	Anneau	Tractable	11 400,00	684,00	Diesel	4,00	10,00	2 340,00	168,00	001-0010
Oui	Anneau	Tractable	10 600,00	636,00	Diesel	4,00	12,00	2 000,00	175,00	001-0011
Oui	Anneau	Tractable	21 000,00	1260,00	Diesel	4,00	12,00	3 350,00	250,00	001-0022

CUVE À FIOUL

Cuve à fioul pour les chantiers. Elle permet de déplacer et de stocker, dans un lieu sûr et sain, le fioul, GNR et gasoil.

CARACTÉRISTIQUES :

- Résistant grâce à sa double paroi et sa cuve interne en acier.
- Machine aisément maniable.
- Transport facile et sûr.

APPLICATIONS :

Stockage et transport de fioul, gasoil et GNR sur chantier en toute sûreté.

RÈGLES D'UTILISATION :

Cette cuve à fioul se transporte sur la route est peut être stockée en hauteur.

Châssis	Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Moyen de manutention	Poids à vide (kg)	Volume (L)	CODE
Skid	1,32	1,63	2,30	Fourche - grue	1 075	2 944	019-0070

GROUPE ÉLECTROGÈNE

GROUPE ÉLECTROGÈNE TRIPHASÉ

Ce groupe électrogène aux applications intensives assure l'alimentation des bases-vie, de matériels et outillages, d'installations et éclairages de chantier. Il couvre tout type de besoins temporaires en électricité, même dans des conditions difficiles.

CARACTÉRISTIQUES :

- Adapté aux situations intensives et aux conditions difficiles.
- Châssis robuste et compact.
- Rapport puissance/gabarit optimal.
- Grande capacité de réservoir.
- Régulation électronique.

APPLICATIONS :

Fourniture électrique autonome pour :

- l'alimentation des bases-vie, matériels, outillages, installations et éclairages de chantier,
- l'approvisionnement de manifestations évènementielles,
- les travaux nocturnes ou en zones résidentielles habitées.

RÈGLES D'UTILISATION :

- Les moteurs des appareils ne consomment pas la même puissance :
  - les moteurs synchrones monophasés, dont la consommation de courant n'augmente pas au démarrage,
  - les moteurs asynchrones, dont l'intensité au démarrage est très supérieure à l'intensité en service.
- Calcul de la puissance d'un groupe en kVA = somme des puissances à alimenter en kW :
  x 1,25 pour les moteurs synchrones,
  x 3,5 pour moteurs asynchrones monophasés,
  x 3 pour moteurs asynchrones triphasés.
- Démarrer le groupe avant de brancher les appareils à entrainer.
- En cas d'utilisation prolongée (nuit ou week-end), il est possible de coupler une cuve à fuel.
- La section des câbles de raccordement doit être soigneusement calculée et correctement dimensionnée.
- Sur un groupe triphasé, la puissance utilisable sur la prise monophasée est égale au 1/3 de la puissance totale (son utilisation doit rester occasionnelle).

LES + SÉCURITÉ :

- Il doit être placé dans un endroit ventilé ou à l'extérieur, et protégé de la pluie.

Autonomie	Châssis	Insonorisation	Nombre de prises Bornier	Nombre de prises socle CEE 16A	Nombre de prises socle CEE 32A	Poids (kg)	Puissance (kVA)	Puissance (kW)	Régulation	Tension délivrée	Énergie	Couplable	Fréquence (HZ)	CODE
33,00	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	750,00	13,60	11,00	Mécanique	400 V	Diesel	Non	50,00	031-0001
13,20	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	996,00	30,00	24,00	Electronique	400 V	Diesel	Non	50,00	031-0004
9,70	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	1041,00	40,00	32,00	Electronique	400 V	Diesel	Non	50,00	031-0005
10,00	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	1433,00	60,00	48,00	Electronique	400 V	Diesel	Non	50,00	031-0007
12,10	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	1982,00	80,00	64,00	Electronique	400 V	Diesel	Non	50,00	031-0008
10,00	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	1992,00	100,00	80,00	Electronique	400 V	Diesel	Non	50,00	031-0010
27,00	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	3360,00	150,00	120,00	Electronique	400 V	Diesel	Oui	50,00	031-0015
30,00	Skid	Insonorisé	1,00	1,00	1,00	3441,00	259,00	227,00	Electronique	400 V	Diesel	Oui	50,00	031-0025
24,00	Skid	Insonorisé				4240,00	340,00	272,00	Electronique	400 V	Diesel	Oui	50,00	031-0032

COFFRET ET ARMOIRE ÉLECTRIQUE

COFFRET ÉLECTRIQUE

Coffret de distribution pour l'alimentation en toute sécurité de l'outillage électroportatif et de l'équipement de chantier.

CARACTÉRISTIQUES :

- Alimention en toute sécurité.
- L'épaisseur et la forme du coffret garantit une bonne résistance aux intempéries.
- Maniabilité : La poignée, haute et large, permet une bonne prise en main.
- Coffret superposable avec d'autres coffrets compatibles.

APPLICATIONS :

Distribution et alimentation terminales de l'électricité vers les différents corps de métiers présents sur le chantier.

RÈGLES D'UTILISATION :

La distance maximale recommandée par les organismes de prévention (OPPBTP) et de contrôle entre le point de distribution et le point de livraison du courant est de 25 m. Au-delà et par tranches de 25 m, le branchement d'autres coffrets intermédiaires est recommandé.

Chaque coffret, en caoutchouc plein antichoc (IP 44), est équipé, si monophasé, d'1 disjoncteur différentiel, si triphasé : d'1 disjoncteur tri, 1 mono et 1 interrupteur différentiel.

En cas d'utilisation d'enrouleurs pour la connexion terminale des appareils à alimenter, il est impératif de dérouler entièrement le câble afin de délivrer toute l'intensité et éviter l'échauffement.

Bouton d'arrêt d'urgence	Disjoncteur différentiel	Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Longueur de câble électrique (m)	Nombre de prises socle CEE tétra 16A	Nombre de prises socle CEE tétra 32A	Nombre de prises socle CEE tri 16A	Nombre de prises socle nf 10/16A	Tension délivrée	CODE
Oui	Oui	0,31	0,31	0,31	2,00	0,00	0,00	0,00	6,00	230 V	039-0075
Oui	Oui	0,31	0,31	0,31	2,00	1,00	1,00	1,00	3,00	230 V - 400 V	039-0076

ARMOIRE ÉLECTRIQUE

Armoire de comptage pour le raccordement provisoire au réseau et la distribution d'électricité.

CARACTÉRISTIQUES :

- Distribution en toute sécurité sur vos chantiers.
- Rapidité : raccordement au réseau et fourniture d'électricité immédiats.

APPLICATIONS :

Alimentation électrique provisoire de chantiers, manifestations évènementielles, installations foraines.

RÈGLES D'UTILISATION :

Autre terminologie : armoire de chantier, compteur forain.

Le branchement au réseau est exclusivement effectué par le fournisseur d'énergie qui livre le compteur et coupe-circuits (3 fusibles) calibrés à la puissance requise.

Le calibrage de l'armoire de comptage doit être le même que celui de l'armoire de distribution (voir méthode de calcul).

La section du câble de raccordement entre réseau et armoire de comptage doit être de 10 m x 16 mm² utilisable pour 30 et 60 A.

Non reliée à la terre, l'armoire de comptage est dotée d'un disjoncteur différentiel d'abonné de 500 mA qui protège l'installation jusqu'à l'armoire de distribution.

Disjoncteur différentiel	Intensité (A)	Tension délivrée	Bouton d'arrêt d'urgence	Hauteur (m)	Largeur (m)	Longueur (m)	Nombre de prises socle CEE 16A	Nombre de prises socle CEE tétra 32A	Nombre de prises socle CEE tri 16A	Nombre de prises socle CEE tri 32A	Nombre de prises socle nf 10/16A	CODE
Oui	30,00 - 60,00	230 V - 400 V	Oui	1,07	0,40	0,73						039-0025
Oui	63,00	230 V - 400 V	Oui	1,07	0,40	0,73	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	039-0032
Oui	63,00	230 V - 400 V	Oui	0,65	0,43	0,38	0,00	2,00	1,00	1,00	4,00	039-0033

ENERGIE HYDRAULIQUE

CENTRALE HYDRAULIQUE

Centrale hydraulique compacte et mobile, adaptée aux métiers du BTP. Elle permet d'alimenter divers outils hydrauliques (marteau, brise-béton…).

CARACTÉRISTIQUES :

- Légère et compacte, elle permet une manutention et un transport facile.
- Elle se manœuvre facilement sur un chantier.
- Simplicité d'utilisation : changement d'outils rapide.
- Fiable même dans les conditions de travail les plus exigeantes.

APPLICATIONS :

Alimentation d'outillages hydrauliques.

LES + SÉCURITÉ :

Le niveau sonore sur chantier est limité à 100 dB. Au-delà de 80 dB, il est indispensable de porter une protection auditive.

Châssis	Débit d'huile (L/min)	Énergie	Poids (kg)	Pression (bar)	Puissance moteur (CV)	Puissance moteur (kW)	Volume de réservoir (L)	CODE
Mobile	20,00	Essence 4T	80,00	150,00	9,10	6,70	6,00	007-0005

Brise béton pour centrale hydraulique

Dimensions d'emmanchement	Énergie	Poids (kg)	Type d'emmanchement	CODE
25 x 108 mm	Hydraulique	19,10	Hexagonal	002-0056

SOUDAGE

GROUPE DE SOUDAGE

Groupe de soudage autonome. Il peut être utilisé pour des petits travaux, avec les électrodes rutiles, mais aussi pour des assemblages techniques, avec des électrodes basiques.

CARACTÉRISTIQUES :

- Mobilité.
- Performance.
- Pratique.
- Faible consommation de carburant.

APPLICATIONS :

Soudure autonome sur chantier (charpentes métalliques, poutrelle,...).

Recharge de godets et réparation d'engins.

En appoint, alimentation électrique autonome.

RÈGLES D'UTILISATION :

Glossaire :

- Électrode rutile : emploi courant pour les petits travaux de soudure.
- Électrode basique : pour assemblage technique de haute sécurité. Courant de soudage continu nécessaire.

La puissance du groupe doit être proportionnelle au diamètre de la baguette. Avec ces baguettes de différentes tailles, il délivre un courant qui conviendra aux travaux réaliser.

Le groupe de soudage peut être utilisé en appoint comme groupe électrogène (électroportatif uniquement), mais les deux fonctions ne peuvent pas être utilisées simultanément.

LES + SÉCURITÉ :

Le port d'équipements de protection adaptés est obligatoire.

Autonomie	Châssis	Courant continu	Poids (kg)	Puissance de soudage (A)	Puissance groupe (kVA)	Type de procédé	Énergie	CODE
8,00	Cadre	Oui	341,00	300,00	10,00	ARC - TIG	Diesel	033-0030

GARANTIE DOMMAGES LOXAM

100% couvert, 100% tranquille

En cas de sinistre lors d'une location,

sans garantie, vous êtes responsable !

- ☑ **Matériel détérioré ?** Vous devez **régler l'intégralité de la remise en état**.
- ☑ **Équipement volé ?** Vous devez **le rembourser**.
- ☑ **Véhicule vandalisé ?** Vous devez **prendre en charge toutes les réparations**.

Choisir la Garantie Dommages LOXAM, c'est :

- ☑ **Une prise en charge** en cas de vol, vandalisme, destruction ou bris accidentels, incendie, inondation et catastrophes naturelles.
- ☑ **Des démarches administratives simplifiées**.
- ☑ **Une économie sur votre prime d'assurance**.

Comment ça marche ?

Choisissez votre matériel

Demandez la Garantie Dommages LOXAM au moment de louer

Payez seulement 8 % ou 10 %* du tarif de location

Vous êtes couvert immédiatement !

Vous avez tout à y gagner !

SANS LA GARANTIE DOMMAGES LOXAM	AVEC LA GARANTIE DOMMAGES LOXAM
✔ Vous devez gérer toutes les démarches administratives.	✔ LOXAM s'occupe de toutes les démarches administratives.
✔ Vous devez régler 100 % du sinistre.	✔ LOXAM prend à sa charge 85 % du montant des dommages.
✔ Votre coût assurance est augmenté.	✔ Vous n'avez pas de surcoût assurance.

*10 % pour les matériels d'élévation, les plates-formes suspendues, les chariots télescopiques, les groupes électrogènes, les véhicules utilitaires, et les matériels de la gamme déconstruction, 8 % pour les autres matériels. **Facturation de la Garantie Dommages en jours calendaires.**

TRANSPORT ET MANUTENTION

REMORQUE 31
CHARIOT 32
ÉLÉVATION DE CHARGES 35

REMORQUE

Remorque pour le transport de matériels ou matériaux.

CARACTÉRISTIQUES :

- Pratique.
- S'adapte à divers véhicules tracteurs.
- Fiabilité et sécurité.

APPLICATIONS :

Transport de matériels : rouleaux et engins divers, ou matériaux divers.

RÈGLES D'UTILISATION :

Cette gamme est proposée en timon réglable.

Poids tractable maximum admissible = 1,3 x le poids à vide du véhicule tracteur

Ne jamais dételer la remorque sans sortir les béquilles arrières, même à vide.

Les opérations de chargement et déchargement sont opérées sous la responsabilité de l'utilisateur.

LES + SÉCURITÉ :

Transport de personnes strictement interdit.

Si la somme des PTAC (cumul véhicule tracteur et remorque) est inférieure ou égal à 3 500 kg : le permi B suffit.

Si la somme des PTAC (cumul véhicule tracteur et remorque) est comprise entre 3 500 et 4 250 kg : formation remorque B96 ou permis BE obligatoire.

Si la somme des PTAC (cumul véhicule tracteur et remorque) est supérieure à 4250 kg : permis BE obligatoire.

Attache	Charge maximale utile (kg)	Largeur du plateau (m)	Longueur du plateau (m)	PTAC (kg)	Remorque basculante	Ridelles	Timon réglable	CODE
Anneau	2 000,00	1,40	2,56	2 500,00	Non	Sans	Oui	022-0004

CHARIOT TÉLESCOPIQUE ROTATIF

Chariot télescopique diesel permettant d'atteindre jusqu'à 21 m de hauteur de travail et de transporter des charges jusqu'à 5 tonnes. Véritable grue tout terrain idéale pour la distribution de matériaux sur lotissements et bâtiments étendus

CARACTÉRISTIQUES :

- Très grande hauteur d'élévation.
- Excellente capacité de levage.
- Stable en tout terrain grâce à ses stabilisateurs télescopiques.
- Cabine confortable pour le conducteur permettant ainsi un travail plus efficace.
- Sa transmission hydrostatique et son correcteur de devers lui assure une grande stabilité.

APPLICATIONS :

Déchargement, stockage, distribution et reprise de matériaux.

Avec accessoires appropriés :

- travaux agricoles,
- nettoyage de chantier et enlèvement de débris,
- levage de charges,
- nivellement et finition.

RÈGLES D'UTILISATION :

La capacité de charge d'un chariot télescopique dépend :

- de la hauteur d'élévation requise,
- de la portée nécessaire,
- de la charge à transporter.

Selon les données spécifiques de chaque chantier, il convient de consulter systématiquement les abaques de charges fournis sur chaque engin.

Correcteur de dévers : permet, en complément de l'essieu arrière oscillant, de compenser les inégalités du sol et maintenir la machine en position horizontale. Il n'est actif que si l'angle du bras est < 30°.

Stabilisateurs (standard à partir de 12 m) :

- permettent d'augmenter la capacité de déport de la charge.
- le relèvement des stabilisateurs n'est possible que télescope complètement rentré.

LES + SÉCURITÉ :

Sécurité anti basculement :

- un indicateur de charge progressif à l'intérieur de la cabine renseigne l'opérateur sur l'état de stabilité frontale de la machine.
- au-delà de la limite de basculement, le déploiement du télescope ou le mouvement descendant du bras est condamné.

Sécurité : pour les déplacements, la charge portée doit être ramenée obligatoirement à 15 cm maximum au-dessus du sol.

Capacité de levage max (kg)	Correcteurs de dévers	Coupure des mouvements aggravants	Énergie	Environnement de travail	Hauteur (m)	Hauteur de levage max (m)	Largeur (m)	Portée (m)	Rayon de giration (m)	Stabilisateurs	Traction	Type de chariot	CODE
5 000,00	Oui	Oui	Diesel	Extérieur	3,05	20,60	2,43	18,10	4,00	Oui	4 RM	Télescopique rotatif	052-0077
Treuil													052-0084

CHARIOT TÉLESCOPIQUE

Chariot télescopique diesel compact et facile d'utilisation, idéal pour les chantiers de construction ou rénovation de petite hauteur. Ses dimensions ultra-compactes lui permettent de circuler aisément et de pénétrer en intérieur pour effectuer des tâches de manutention de palettes, chargement et déchargement de matériaux.

CARACTÉRISTIQUES :

- Compact et facilement maniable.
- Son rayon de braquage optimal lui confère une excellente manœuvrabilité.
- Simple d'utilisation, ce chariot dispose d'un tableau de bord ergonomique.

APPLICATIONS :

Déchargement, stockage, distribution et reprise de matériaux.

Avec accessoires appropriés :

- travaux agricoles,
- nettoyage de chantier et enlèvement de débris,
- levage de charges,
- nivellement et finition.

RÈGLES D'UTILISATION :

Pour une utilisation en déchetterie, n'hésitez pas à consulter nos agences pour la location de chariot « spécial environnement » (capacité de 3,5 à 4,5 t - hauteur de 6 à 8 m).

La capacité de charge d'un chariot télescopique dépend :

- de la hauteur d'élévation requise,
- de la portée nécessaire,
- de la charge à transporter.

Selon les données spécifiques de chaque chantier, il convient de consulter systématiquement les abaques de charges fournis sur chaque engin.

Correcteur de dévers : permet, en complément de l'essieu arrière oscillant, de compenser les inégalités du sol et maintenir la machine en position horizontale. Il n'est actif que si l'angle du bras est < 30°.

Stabilisateurs (standard à partir de 12 m) :

- permettent d'augmenter la capacité de déport de la charge,
- le relèvement des stabilisateurs n'est possible que télescope complètement rentré.

Capacité de levage max (kg)	Correcteurs de dévers	Coupure des mouvements aggravants	Énergie	Environnement de travail	Hauteur (m)	Hauteur de levage max (m)	Largeur (m)	Portée (m)	Rayon de giration (m)	Stabilisateurs	Traction	Type de chariot	Rayon de braquage (m)	CODE
3 200,00	Non	Oui	Diesel	Extérieur	2,30	6,90	2,34	3,70 - 4,10	3,67	Non	4 RM	Télescopique	3,80	052-0027
3 500,00	Non	Oui	Diesel	Extérieur	2,57	12,00	2,39	8,36	5,39	Oui	4 RM	Télescopique	4,00	052-0033
4 000,00	Non	Oui	Diesel	Extérieur	2,59	13,80	2,43	9,25	4,15	Oui	4 RM	Télescopique	4,15	052-0037
4 000,00	Oui	Oui	Diesel	Extérieur	2,70	16,65	2,43	12,35	5,70	Oui	4 RM	Télescopique	4,15	052-0039
Benne de reprise														052-0090

CHARIOT À MÂT VERTICAL

Chariot à mât vertical. Il est fortement apprécié pour sa robustesse et sa simplicité d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES :

- Peut être utilisé en extérieur comme en intérieur ouvert.
- Simplicité d'accès et d'utilisation.
- Design avantageux offrant sécurité et fiabilité.
- Confort de travail.

APPLICATIONS :

Transport et manutention de charges sur sites industriels, magasins, entrepôts, parcs de stockage. Manutention de matériaux sur chantier. Chargement et déchargement de marchandises sur véhicules.

RÈGLES D'UTILISATION :

Les étiquettes d'avertissement et de précaution devront être remplacées par des neuves dès qu'elles sont abimées.

Il existe 3 types de chariots à mât vertical :

- l'industriel, principalement utilisé en intérieur sur sols durs et aménagés,
- le semi-industriel, utilisable en intérieur comme en extérieur même sur des surfaces faiblement aménagées,
- celui de chantier, adapté aux travaux sur chantier extérieur, grâce aux roues crantées et largement dimensionnées permettant le franchissement d'obstacles même en tout terrain (versions 4 RM disponibles).

LES + SÉCURITÉ :

Pour le déplacement de charges, la hauteur des fourches doit être ramenée obligatoirement à moins de 15 cm du sol.

Pour une utilisation en déchetterie, n'hésitez pas à consulter nos agences pour la location de chariot «spécial environnement».

Capacité de levage max (kg)	Environnement de travail	Hauteur de levage max (m)	Largeur (m)	Rayon de giration (m)	Type de chariot	Énergie	Traction	CODE
3 000,00	Intérieur	3,30	1,23	2,37	Industriel	Diesel	2 RM	050-0030
2 500,00	Intérieur	3,30	1,26	2,09	Industriel	Électrique	2 RM	050-0055
2 000,00	Extérieur	3,30	1,32	2,60	Tout terrain	Diesel	2 RM	051-0025
3 500,00	Extérieur	5,50	2,20	3,60	Tout terrain	Diesel	4 RM	051-0035
2 500,00	Extérieur	3,30	1,45	3,26	Tout terrain	Diesel	4 RM	052-0023
5 000,00	Extérieur	5,50	1,46	2,76	Tout terrain	Diesel	4 RM	052-0050
3 000,00	Extérieur	4,27	1,07	2,37	Tout terrain	Diesel	4 RM	050-0030
Potence de manutention								050-0095

CHARIOT

CHARIOT INDUSTRIEL - GERBEUR

Gerbeur industriel polyvalent pour un large éventail d'utilisations dans les entrepôts, les usines et les surfaces de vente.

CARACTÉRISTIQUES :

- Performant et maniable

APPLICATIONS :

Transport et manutention de charges sur sites industriels, magasins, entrepôts, parcs de stockage.

Chargement et déchargement de marchandises sur véhicules.

Préparation des commandes.

Charge maximale utile (kg)	Hauteur de levage max (m)	Poids (kg)	CODE
1 200,00	4,50	874,00	050-0072

ÉLÉVATION DE CHARGES

LÈVE-PANNEAUX

Lève-panneaux de charge utile 75 kg, constitué de deux ensembles (base et antenne pliantes).

CARACTÉRISTIQUES :

- Ergonomique : équipée d'une poignée de basculement.
- Montage-démontage rapide.
- Faible encombrement.
- Treuil anti-retour fixé sur la poignée de manœuvre.
- Entraînement de la colonne par câble avec système de sécurité anti-chute grâce au 2e câble (breveté).
- Patins anti-dérapants pour un bon maintien de la plaque.

APPLICATIONS :

Pose de tous types de plaques de plâtre ou contreplaqués au plafond et sous rampants.

RÈGLES D'UTILISATION :

Les roues doivent reposer sur un sol horizontal sans obstacle majeur.

L'angle de chargement par rapport à la colonne est de 30° maximum.

Ne pas utiliser le lève-panneau au-delà de la charge maximale utile.

LES + SÉCURITÉ :

Ne jamais rester sous la charge.

Vérifier le freinage des roues.

Charge maximale utile (kg)	Hauteur de levage max (m)	Poids (kg)	CODE
75,00	4,50	52,00	072-0053

OUTILLAGE PROFESSIONNEL

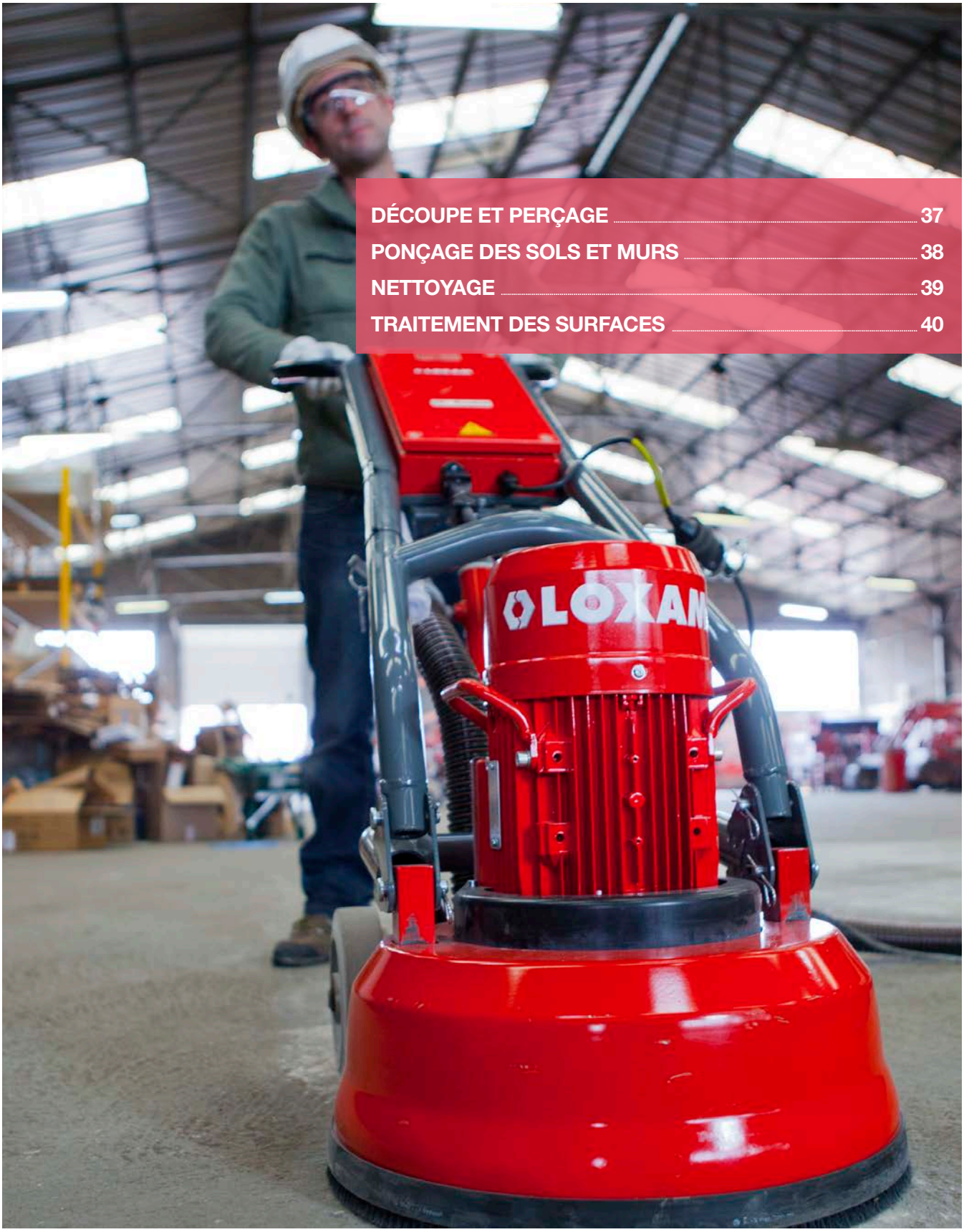

DÉCOUPE ET PERÇAGE 37
PONÇAGE DES SOLS ET MURS 38
NETTOYAGE 39
TRAITEMENT DES SURFACES 40

FOREUSE DIAMANT

Foreuse diamant sur bâti ou portable. Elle est idéale pour les forages moyens à lourds dans les murs, les sols et les plafonds.

CARACTÉRISTIQUES :

- Moteur puissant qui permet d'éffectuer tous types de travaux.
- Précision du percement grâce à la stabilité et rigidité de la machine.
- Abscence de vibrations, évitant tout risque de micro-fissures.

APPLICATIONS :

Percement vertical, horizontal ou en biais dans les matériaux de maçonnerie et béton.

RÈGLES D'UTILISATION :

Forage à l'eau toujours recommandé pour optimiser performances et sécurité.

Un dispositif de positionnement permet d'éviter le "ripage" de la machine lors de l'amorce du forage qui conditionne le guidage rectiligne du foret : risque de coincement réduit, moins de friction sur le tube, moindre sollicitation du moteur.

En cas d'abscence de disjoncteur différentiel sur le réseau ou le compteur il est obligatoire d'utiliser un coffret de distribution protégé.

Diamètre de forage (mm)	Énergie	Nombre de vitesses	Poids (kg)	Puissance absorbée (kW)	Tension d'alimentation	Type de foreuse	Type de raccord	Angle de forage max (°)	Course utile (mm)	CODE
25,00 - 400,00	Électrique	3,00	31,80	2,60	230 V	Sur bâti	G ¼"	45	500,00	005-0060

SCIE À SOL

Scie à sol légère et compacte pour ouverture de tranchées. Idéale pour les chantiers difficiles d'accès.

CARACTÉRISTIQUES :

- Carter de protection du disque pour un travail en toute sécurité.
- Arrosage intégré offrant une grande vitesse de coupe et une usure moindre des disques.
- Arête de coupe droite et nette.
- Absence de vibrations.
- Non altération de la résistance du revêtement.
- Excellente étanchéité de la réfection.
- Coûts de mouvement de terre et remblais réduits.
- Rapidité d'éxécution.
- Très maniable, elle se transporte aisément.

APPLICATIONS :

Ouverture de tranchées ou réparation sur revêtements bitumineux.
Sciage des joints de dilatation et de retrait sur béton frais.
Découpe de saignées, ouverture et réparation sur sols béton vieux.

RÈGLES D'UTILISATION :

Eviter de transporter la machine avec le réservoir plein.
Profondeur de sciage recommandée en une passe = 50 mm selon la dureté du sol.
Joints de dilatation : nombre de mètres linéaires à scier = surface béton en m²/3.
Profondeur recommandée pour sciage de joints = 1/3 de l'épaisseur de la dalle.
Poids élevé sur axe de broche = meilleure stabilité dans la coupe.

LES + SÉCURITÉ :

S'assurer que le disque ne comporte pas de fêlures ou autres dommages (voilage).
Ne pas utiliser la scie à sol dans les milieux à risque d'explosion ou d'incendie.

Avance	Diamètre du disque (mm)	Poids (kg)	Profondeur de coupe max (mm)	Puissance moteur (CV)	Puissance moteur (kW)	Réservoir d'eau	Énergie	CODE
Manuelle	450,00	99,00	162,00	11,80	8,70	Oui	Essence	014-0009

PONCEUSE BÉTON SURFACEUSE

Ponceuse surfaceuse monophasée à trois têtes pour un ponçage efficace au rendement élevé. D'un diamètre utile de 450 mm, elle fonctionne aussi bien pour le ponçage et la préparation des sols en béton que pour le ponçage des sols en bois. Cette ponceuse peut être démontée pour en faciliter le transport.

CARACTÉRISTIQUES :

- Démontable pour faciliter son transport et sa manutention.
- Équilibre parfait : aucune force latérale.
- Niveaux sonore et de vibrations très faibles pour un meilleur confort de l'opérateur.
- Ne génère quasiment pas de poussière.

APPLICATIONS :

Reprise de planimétrie, préparation des dalles neuves, rénovation des sols.

RÈGLES D'UTILISATION :

Le choix de l'outil dépendra de la qualité de la dalle de béton ou du revêtement ainsi que du type de travail à réaliser.

Diamètre de ponçage (mm)	Énergie	Nombre de segments	Poids (kg)	Puissance absorbée (kW)	Tension d'alimentation	Utilisation	CODE
450,00	Électrique	9,00	95,00	2,20	230 V	Sol	016-0031

MINILEASE®
DISTRIBUTEUR D'AVANTAGES

La location longue durée, vous avez tout à y gagner !

Vous utilisez régulièrement les mêmes matériels et outillages ? Avec le Contrat **MINILEASE®**, adaptez la durée de votre location (de **1 à 3 ans**) et bénéficiez en permanence des outils performants !

- **Tout inclus !** Entretien, maintenance et assurance.
- **Maîtrise** de votre budget.
- **Pas d'investissement** de départ.
- **Pas d'immobilisation** de trésorerie.
- Un **loyer mensuel fixe**.
- Des **conditions de location optimales**.
- **Du matériel récent et bien entretenu.**

Simplifiez-vous la location !

NETTOYEUR HAUTE PRESSION

Nettoyeur haute pression. Robuste et facile à manipuler, il est idéal pour les entreprise du bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES :

- Facile d'utilisation.
- Lance avec protection thermique.
- Pression modulable selon le choix de l'utilisateur.

APPLICATIONS :

Nettoyage d'engins, véhicules et matériels.

Préparation et entretien des façades et toitures (mousse, lichens...).

Nettoyage de toutes surfaces, bassins, piscines, terrasses, sols béton,...

Réalisation de surfaces en béton désactivé (mise en saillie des agrégats par lavage en surface).

RÈGLES D'UTILISATION :

La pression définit le pouvoir de décollement des salissures. Plus les dépôts sont adhérents, plus elle doit être élevée. Attention, une pression trop forte peut altérer le support nettoyé.

Le débit détermine la vitesse d'enlèvement des salissures. Plus il est grand, meilleure est l'action de nettoyage.

C'est la combinaison débit/pression qui définit la puissance de nettoyage.

Calcul comparatif de la puissance de nettoyage = [Débit (L/h) x Pression (bar)]/36.

Le rendement est proportionnel à la puissance de nettoyage soit :
(Débit (L:h) x Pression (bar))/36.

La puissance d'impact dépend de l'angle d'attaque (forte : 0-25°, moyenne : 25-50°, légère : 50-80°) et de la distance entre buse et surface à nettoyer (de 10 à 30 cm selon la fragilité du support).

Flexible de 10 à 15 m selon le modèle.

Important :

- Ne jamais faire tourner un nettoyeur HP sans eau.
- Ne pas l'utiliser avec d'autres produits que de l'eau ou les agents nettoyants préconisés.

Le temps de première prise du béton - 12 H minimum après coulage selon les conditions atmosphériques - définit le délai d'intervention.

Ne pas dépasser une pression maximale de 150 bar.

L'efficacité d'un nettoyeur haute pression dépend de la pression et du débit.

La fonction eau froide du nettoyeur doit être utilisée.

Débit d'eau (l/h)	Énergie	Poids (kg)	Pression d'utilisation (bar)	Tractable	Type de nettoyeur	Châssis	PTAC (kg)	CODE
900,00	Essence SP95	450,00	207,00	Oui	Eau froide	sur remorque	1 500,00	038-0099

TRAITEMENT DES SURFACES

SABLEUSE ET HYDROGOMMEUSE

Sableuse à air comprimé pour le décapage de supports de toute nature, surfaces verticales comme horizontales. Machine robuste et bien conçue, elle est efficace et facilement maniable pour tous types de travaux.

CARACTÉRISTIQUES :

- Traitement de l'air grâce à un épurateur intégré.
- Confort optimal de l'opérateur.
- Système de fixation renforcé garantissant sécurité.

APPLICATIONS :

Décapage de toutes surfaces verticales et horizontales dans les travaux de :
- rénovation de maçonnerie et ravalement des façades,
- enlèvement de peinture,
- dérouillage et préparation de surfaces métalliques.

RÈGLES D'UTILISATION :

Alimentation en air comprimé :
- le débit d'air du compresseur dépend du diamètre de la buse utilisée.
- Un tuyau d'air comprimé de 20 m minimum et le traitement de l'air sont impératifs pour éviter le colmatage des buses.

Tuyau et buses :
- Le diamètre du tuyau de sablage doit être au moins égal à 4 fois le diamètre de la buse.
- Le diamètre de la buse doit toujours être au moins égal à 4 à 5 fois le diamètre du grain d'abrasif.

Plus le diamètre est grand, plus le rendement est élevé.

Abrasifs :
- La granulométrie utilisé dépend de la nature du support. Plus il est tendre et fragile, plus la granulométrie doit être fine.

Utiliser sur sol plat.

LES + SÉCURITÉ :

Le port d'un casque ventilé - fourni avec l'appareil - est IMPERATIF.

Autonomie	Consommation d'abrasif	Diamètre de buse (mm)	Granulométrie abrasif (mm)	Longueur du tuyau (m)	Poids (kg)	Pression d'utilisation (bar)	Volume de la cuve (L)	Volume utile (L)	CODE
60 min	30 kg/h - 40 kg/h	5 mm	0,08 - 0,25	10,00	95,00	0,50 - 7,00	28,00	18,00	006-0010

PROJETEUR D'ENDUIT

Projeteur d'enduit à débit réglable et rendement élevé qui permet une application rapide et efficace.

CARACTÉRISTIQUES :

- Rendement de 20 à 25 m² / heure, soit environ 3 x celui d'un enduisage manuel.
- Léger, facile d'utilisation.

APPLICATIONS :

Projection de mortiers mono-couches extérieurs.
Projection de sous-enduits industriels pour le rattrapage de planimétrie.
Mise en place de mortiers isolants et chapes auto nivellantes.
Injection de coulis pour le renforcement ou la réparation de structures béton.
Rejointoiement de pierres et briques.

RÈGLES D'UTILISATION :

Les instructions de mélange (volume d'eau) et pression de pompage préconisés par les fabricants de mortiers doivent être rigoureusement respectés.
La pompe à vis ne doit jamais fonctionner à sec ou à vide.
Nettoyage impératif à l'eau claire après chaque utilisation

LES + SÉCURITÉ :

L'utilisation de ce matériel est réservé à des professionnels formés.

Consommation d'air (L/min)	Énergie	Poids (kg)	Pression d'utilisation (bar)	Capacité de malaxage (L)	Capacité de trémie (L)	Distance de projection à l'horizontale (m)	Distance de projection à la verticale (m)	CODE
800,00	Manuel	1,60	2,50 - 4,50					072-0001
	Diesel	750,00		180,00	200,00	100,00	50,00	072-0012

ESPACES VERTS

COUPE ET BROYAGE 42
TAILLE ET ENTRETIEN 43
PRÉPARATION DES SOLS 45

COUPE ET BROYAGE

TRONÇONNEUSE À BOIS

Tronçonneuse à bois équipée des dernières technologies, elle assure une performance optimale avec une consommation réduite.

CARACTÉRISTIQUES :

- Grande performance et consommation réduite.
- Sécurité optimale.
- Accessible : adaptée aux professionnels comme aux particuliers.

APPLICATIONS :

- Travaux forestiers tels que l'abattage, l'élagage, l'ébranchage et la coupe des arbres.
- Débit de bois de chauffage, poutres et éléments de charpente.

RÈGLES D'UTILISATION :

La tension de la chaîne est correcte lorsque les 2 brins sont en contact avec le guide et qu'elle coulisse librement.

La mise en rotation de la chaîne s'éxecute à vide et jamais en contact avec la pièce à couper.

Afin de prévenir les risques de coincement de la lame, il convient de tenir compte des tensions internes du bois.

LES + SÉCURITÉ :

Respecter les règlementations techniques obligatoires prévues par la loi en matière de prévention des accidents.

Respecter l'âge minimum prévu par la loi pour travailler avec la machine.

Cylindrée (cm³)	Énergie	Longueur de guide (mm)	Poids (kg)	Puissance moteur (kW)	Volume de réservoir (L)	CODE
45,70	Essence 2 t	45,00	4,90	2,20	0,50	070-0035

BROYEUR

Broyeur de végétaux conviendra pour le broyage de tous les types de déchets verts au sein d'un jardin, qu'il s'agisse de branches, d'écorces, de feuillages, etc. La large ouverture d'admission facilite le traitement des branchages recourbés ou ramifiés. Les déchets de broyage ont l'avantage d'être recyclables dans le jardin.

CARACTÉRISTIQUES :

- Large ouverture d'admission facilitant le traitement des branchages recourbés ou ramifiés.
- Peut traiter toutes sortes de déchets verts : branches, verdure, écorces…
- Machine compacte et montée sur larges pneumatiques : très bonne maniabilité.

APPLICATIONS :

Broyage des déchets verts permettant leur recyclage utile au sein du jardin : paillage du sol, compost, ...

RÈGLES D'UTILISATION :

Astuce : placer une bâche au sol à l'arrière de la machine pour faciliter le ramassage ultérieur.

Alterner verdure, feuilles et petits branchages pour éviter de boucher les pores du tamis.

Au préalable, les déchets à broyer doivent être triés pour ne pas introduire de corps étrangers dans la machine (métal, pierres, plastique…).

Ne pas travailler en déséquilibre, mais toujours en position assurée.

Diamètre de broyage max (mm)	Énergie	Largeur d'ouverture de trémie (mm)	Poids (kg)	Puissance moteur (CV)	Puissance moteur (kW)	Rendement (m²/h)	Système de broyage	Tractable	Matériau admis	CODE
210,00	Diesel	825,00	1 180,00	45,00	33,00	6,5 t/h	2 couteaux reversibles long : 158 mm	Oui	Bois - Végétaux	070-0094

SOUFFLEUR DE FEUILLES

Souffleur de feuilles à main efficace combinant grande puissance de souffle et aisance d'utilisation. Sa conception ergonomique et sa poignée anti-vibration garantissent un confort d'utilisation.

CARACTÉRISTIQUES :

- Combine une grande puissance de souffle avec la facilité d'utilisation.
- Bien équilibré, il est très facile à mettre en route et aisé à manoeuvrer.
- La longueur du tube est réglable pour des performances optimales.
- Le souffleur peut être transformé en aspirateur pour ramasser les débris.
- Les couteaux de broyage réduisent le volume des matériaux pour augmenter la capacité du sac collecteur.

APPLICATIONS :

Le souffleur est utilisé pour pousser et rassembler des feuilles et autres salissures sur le sol.
Le kit d'aspiration est utilisé pour aspirer de petits objets solides.

RÈGLES D'UTILISATION :

Utiliser le souffleur avec un harnais pour un plus grand confort.
Possibilité de transformation en aspirateur pour ramasser de petits débris.
Arrêter toujours le moteur avant le montage ou le démontage d'accessoires ou d'autres éléments.

Ne jamais laisser la machine seule, moteur tournant.
Attendre l'arrêt complet du souffleur avant de le poser ou le déplacer.
N'utiliser que du carburant mélange 2 temps 4% récemment préparé ou présenté en bidons scellés.
Démarrer le souffleur à 3 mètres au moins de l'endroit où le plein a été fait.
Pour une meilleure efficacité, déplacer le souffleur de droite à gauche puis de gauche à droite, tout en avançant.

LES + SÉCURITÉ :

Prendre garde aux projections durant l'utilisation.
Ne jamais souffler vers des objets solides tels que murs, grosses pierres, voitures,...

Cylindrée (cm³)	Énergie	Poids (kg)	Puissance absorbée (kW)	Type	Vitesse de l'air (m/s)	Volume de réservoir (L)	PTAC (kg)	CODE
51,70	Essence 2 t	10,40	2,40	A dos	79,00	1,50	22,00	070-0055

DÉBROUSSAILLEUSE

Débroussailleuse recommandée pour les longs travaux. Cette débroussailleuse est une machine construite pour des travaux difficiles.

APPLICATIONS :

- Fauchage et défrichage d'herbes tenaces, broussailles, ronces.
- Coupe de végétaux dans les fossés, bords d'étangs, talus,...
- Nettoyage de bordures de clôtures, d'arbres, de murs ou de trottoirs.

RÈGLES D'UTILISATION :

Le fil est principalement utilisé pour les travaux de finition de bordures.
Le travail avec l'outil s'effectue suivant un mouvement de balancier.
Un léger piquage (inclinaison vers l'avant) de la machine donne au couteau un meilleur mordant et une rapidité de coupe accrue.
En défrichage avec le couteau 3 branches, il est préférable d'utiliser l'outil perpendiculairement à son sens de rotation pour assurer le broyage des végétaux.
La hauteur de l'outil de coupe ne doit pas dépasser la hauteur de hanche de l'opérateur.

Cylindrée (cm³)	Énergie	Poids (kg)	Puissance moteur (kW)	Type	Volume de réservoir (L)	Tension d'alimentation	CODE
34,60	Essence 2 t	6,10	1,60	Porté	0,60		070-0030
51,00	Essence 2 t	12,00	2,30	A dos	0,80		070-0032
	Électrique	5,10	0,6	Autoporté		36 V	070-0084

TONDEUSE

Tondeuse thermique permettant une coupe d'herbe fine et de faible hauteur.

CARACTÉRISTIQUES :

- Dotée d'un carter multi-fonctions.
- Confort avec le réglage en hauteur de coupe centalisée.
- Pliage rapide du guidon.

APPLICATIONS :

Coupe d'herbe fine et de faible hauteur.

RÈGLES D'UTILISATION :

Tondre de préférence de la pelouse sèche et de 15 cm de hauteur maximum.

S'assurer que la zone de travail est dégagée de tout objet. Attention aux dispositifs d'arrosage automatique.

Ne jamais introduire le pied ou la main sous le carter lorsque la machine tourne.

Avant toute intervention sous le carter (nettoyage, inspection de la lame) couper le moteur et débrancher le fil de bougie.

Contenance du bac (L)	Cylindrée (cm³)	Largeur de coupe (cm)	Poids (kg)	Puissance moteur (kW)	Type	Volume de réservoir (L)	Énergie	Puissance moteur (kW)	CODE
69,00	160,00	47,00	44,00	3,30	Autotracté	1,00	Essence	2,9	070-0022

SCARIFICATEUR

Scarificateur thermique à réglages multiples pour un grand confort d'utilisation. Robuste, ses lames très longue durée permettent une performance et une qualité optimales.

CARACTÉRISTIQUES :

- De puissants moteurs professionnels, de grandes roues à double roulement à bille. Grâce à ces derniers, cette machine offre un rendement constant durant toute son utilisation.
- Machine compacte avec guide rabattable facilitant le transport.

APPLICATIONS :

Griffage des pelouses pour aérer le sol et retirer la couche de feutrage et de mousse qui se forme au niveau des racines et qui asphyxie le gazon.

RÈGLES D'UTILISATION :

La scarification des pelouses se fait par la rotation des fleaux de la machine.

Il faut parfois prévoir le regarnissage de la pelouse aux endroits où la mousse était très présente.

La scarification se pratique de préférence en automne ou au printemps.

La scarification permet au sol d'absorber plus facilement l'eau et les éléments nutritifs.

Elle freine l'apparition de mousse et rend la pelouse plus dense et plus résistante.

Ne jamais laisser la machine seule, moteur tournant.

Arrêter toujours le moteur de la machine avant le montage ou le démontage d'accessoires ou d'autres éléments.

Attendre l'arrêt complet de la machine avant de la déplacer.

Largeur de travail (m)	Poids (kg)	Puissance moteur (CV)	Puissance moteur (kW)	Volume de réservoir (L)	CODE
50,00	63,00	5,50	4,00	3,60	070-0045

TAILLE ET ENTRETIEN

TAILLE-HAIES

Taille de haies épaisses ou noueuses (massifs, buissons, arbustes).

CARACTÉRISTIQUES :

- Un taille-haies de qualité professionnelle avec barre de coupe réglable.
- Machine particulièrement bien équilibrée et confortable à utiliser.
- Développé pour la taille de haies basses et hautes.
- L'articulation de la lame en haut de perche permet de tailler le dessus des haies.
- Le taille-haies est fourni avec un harnais potence facilitant la tâche pour les travaux de longue durée.
- Le système antivibratoire évite la transmission de vibrations aux poignées et améliore le confort de l'utilisateur.
- Le réglage de la lame se fait directement sur le tube sans avoir besoin de s'arrêter.
- La tension sur la corde du lanceur est réduite de près de 40%.
- Le moteur est placé de telle manière que les gaz d'échappement s'éloignent de l'utilisateur.
- Émissions polluantes réduites.
- Démarrage très facile et appareil d'équipé d'un bouton Stop à retour automatique.
- Pour faciliter le transport et le rangement, les lames peuvent être rabattues contre le tube en position de transport.

APPLICATIONS :

Taille de haies épaisses de grande hauteur (petites branches, rameaux).

RÈGLES D'UTILISATION :

Pour le transport ou pour le stockage de l'outil en toute sécurité, la lame de coupe peut être repliée et fixée parallèlement au tube.

Cylindrée (cm³)	Énergie	Longueur de coupe (mm)	Longueur de la perche (cm)	Poids (kg)	Puissance moteur (kW)	Volume de réservoir (L)	Diamètre de coupe (mm)	Ecartement des dents (mm)	CODE
23,60	Essence 2 t	750,00		5,70	0,85	0,50	10,00	28,00	070-0058
	36 V	600,00	23,6	5,10	0,33		22,00	12,5	070-0083

PRÉPARATION DES SOLS

ROTOVATOR

Motoculteur très solide possédant un entraînement hydraulique. D'utilisation très simple, son fonctionnement se fait par 2 leviers : un pour les roues, l'autre pour les couteaux, tous les deux avec réglage progressif en marche avant ou arrière. Il possède une fraise arrière d'une largeur de 51 cm et une motorisation de 13 CV. Cette machine est munie de couteaux «durcis» et système hydraulique avec by-pass évitant tout risque de blocage.

CARACTÉRISTIQUES :

- Fonctionnement très simple.
- Système hydraulique by-pass équipé de couteaux durcis.
- Protection contre surcharges.

APPLICATIONS :

Travaux de finition sur sol déjà travaillé à la bêche ou à la charrue.

Préparation d'un terrain avant plantation.

RÈGLES D'UTILISATION :

Avant d'utiliser le cultivateur, fixer le levier d'embrayage dans la position fermée à l'aide de ruban adhésif et faire fonctionner la machine pendant 30 minutes à demi-puissance en faisant tourner les dents.

Avant de faire demi-tour, relever la machine et arrêter la rotation des couteaux. N'utiliser le rotovator que sur un terrain plat. Dégager régulièrement les couteaux afin d'éviter l'accumulation d'herbe autour de l'outil.

Énergie	Largeur de travail (m)	Poids (kg)	Profondeur de travail (cm)	Puissance moteur (CV)	Puissance moteur (kW)	Volume de réservoir (L)	CODE
Essence 4 t	51,00	252,00	20,00	13,00	9,50	6,10	070-0003

GROS ŒUVRE ET DÉMOLITION

PRODUCTION DU BÉTON 47
FINITION DU BÉTON 47
POMPAGE 48
DÉMOLITION 48

PRODUCTION DU BÉTON

BÉTONNIÈRE

Bétonnière électrique pour la fabrication du béton, spécialement conçue pour les professionnels du bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES :

- Facile à manipuler grâce à son faible poids.
- Respectueuse de l'environnement.
- Son démontage facile permet un gain de temps.

APPLICATIONS :

Mélange autonome, rapide et homogène des bétons et mortiers sur chantier.

RÈGLES D'UTILISATION :

La vitesse de traction des bétonnières tractables à essieu non suspendu est limitée à 25 km/h. Une rampe d'éclairage et d'immatriculation est obligatoire sur route.

La pulvérisation préalable dans la cuve d'une huile de décoffrage adaptée facilite le nettoyage après malaxage.

La capacité d'une bétonnière est définie selon le nombre de sacs de ciment à malaxer.

140 litres de capacité de malaxage = 1 gâchée d'1 sac de ciment de 35 kg (pour un béton dosé à 350 kg de consistance ferme).

Capacité de malaxage (L)	Démontable	Énergie	Poids (kg)	Tractable	Volume (L)	Attache	PTAC (kg)	CODE
280,00	Non thermique	Essence	186,00	Oui	345,00	Anneau	186,00	010-0031

FINITION DU BÉTON

AIGUILLE VIBRANTE

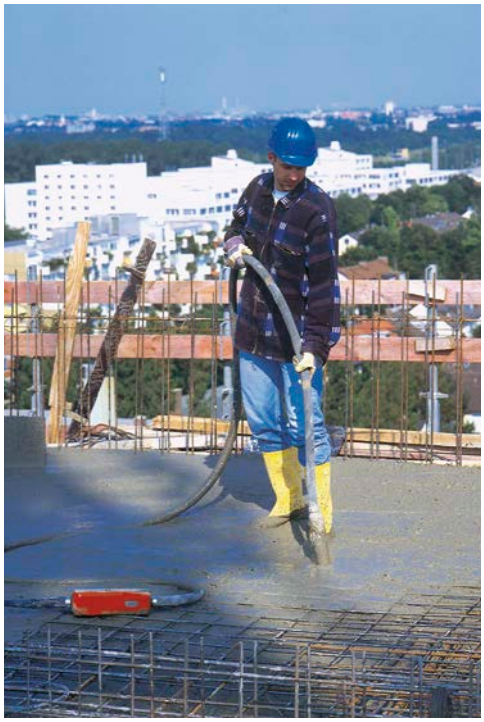

Aiguille vibrante à béton. Rattachée à un moteur, l'aiguille est capable d'éliminer les bulles d'air résiduel et d'homogénéiser le béton.

CARACTÉRISTIQUES :

- Carcasse résistante aux impacts et isolée contre les éclaboussures.
- Étanchéité et solidité optimale.

APPLICATIONS :

Vibration interne du béton des parois verticales et longrines pour un meilleur compactage des agrégats et l'élimination des bulles d'air résiduelles.

RÈGLES D'UTILISATION :

Le Ø de l'aiguille dépend du maillage du ferraillage et du niveau de vibration recherché.

La zone de vibration efficace, mesurée de part et d'autre de l'aiguille, s'appelle le rayon d'action.

Selon la densité et la nature du béton, le rayon d'action est +/- égal à 5 fois le Ø de l'aiguille et il détermine les intervalles de pénétration.

Calcul de l'intensité de l'intervalle de pénétration = Rayon d'action x 1,7.

LES + SÉCURITÉ :

Ne jamais laisser tourner une aiguille à l'air libre en dehors du béton.

Diamètre d'aiguille (mm)	Énergie	Fréquence (HZ)	Longueur de flexible (m)	Rayon d'action (mm)	Tension d'alimentation	Consommation d'air (L/min)	CODE
38,00	Électrique	50,00	3,00	150,00	230 V	600,00	017-0010
50,00	Pneumatique	50,00	3,00	250,00	230 V	600,00	017-0023

POMPAGE

POMPE IMMERGÉE

Pompe immergée pour le pompage en continu de l'eau dans le sol pouvant fonctionner horizontalement ou verticalement, idéale pour le travail les sites nécessitant un assèchement rapide et fiable. Débit inférieur ou égal à 10 m³/h selon modèle.

CARACTÉRISTIQUES :

- La pompe est maintenue à sec grâce à un protecteur thermique.
- Peut fonctionner avec un niveau d'eau faible.
- Efficace et sécurisée.
- Polyvalente : peut fonctionner à l'horizontale comme à la verticale.
- Système d'étanchéité en fonte ductile.

APPLICATIONS :

Pompage continu en profondeur des eaux claires et chargées.

RÈGLES D'UTILISATION :

Les pompes à flexibles autonomes ont une longueur de câble de 5 m.
Hauteur Manométrique Totale (HMT) = Hauteur d'aspiration (Ha) + Hauteur de refoulement (Hr) + Perte de charge (20 %).
Calcul du débit de sortie (m³) = report HMT calculée sur courbe de débit.
La consommation moyenne des pompes à moteur thermique est de l'ordre de 0,2 L/h de carburant par CV.
Puissance du groupe électrogène minimale : 2 kVA.
Une pompe submersible électrique ne doit jamais tourner en dehors du liquide.
En cas d'absence d'alimentation électrique, le choix du groupe électrogène doit tenir compte d'une intensité au démarrage pouvant atteindre 6 fois l'intensité nominale.

Débit (m³/h)	Diamètre de refoulement (mm)	Énergie	Hauteur de refoulement (m)	HMT (Hauteur Manométrique Totale) (m)	Longueur de câble électrique (m)	Poids (kg)	Puissance absorbée (kW)	Tension d'alimentation	Type de pompe	CODE
144,00	100,00	Électrique	29,00	35,00	20,00	54,00	5,60	400 V	Immergée	041-0015

DÉMOLITION

BRISE-ROCHE HYDRAULIQUE (BRH), BRISE BÉTON

Démolition lourde, gros œuvre, démontage avant travaux, déconstruction.

BRH avec pic

Cadence de frappe (coups/min)	Poids (kg)	CODE
1 198,00	290,00	076-0007

Brise béton pour centrale hydraulique

Dimensions d'emmanchement	Énergie	Poids (kg)	Type d'emmanchement	CODE
25 x 108 mm	Hydraulique	19,10	Hexagonal	002-0056

PIQUEUR ET BRISE-BÉTON PNEUMATIQUE

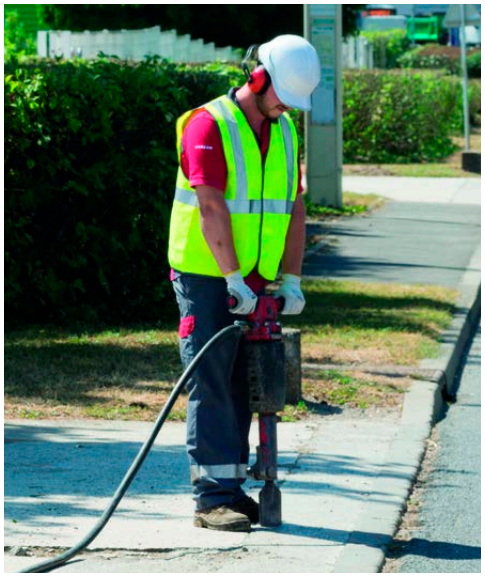

Marteau burineur pneumatique, adapté aussi bien aux petits travaux de démolition, de façade (nettoyage et réfection des joints, enlèvement des enduits / plâtres / crépis, enlèvement de carrelages au sols et aux murs), qu'aux travaux de bâtiments (bouchardage, pose de coffrets électriques, nettoyage des résidus de ciment / béton / coffrages).

CARACTÉRISTIQUES :

- Polyvalent : s'utilise en position verticale et horizontale, selon modèle.
- Changement rapide d'outil.
- Faible niveau sonore.

APPLICATIONS :

- Démolition de sous-couches dans les travaux de VRD.
- Découpe et destruction de dalles béton, planchers, fondations, murs et structures de toute nature.

RÈGLES D'UTILISATION :

- La frappe à vide est proscrite.
- Pour obtenir un rendement optimum et éviter l'élévation excessive de la température et la casse de l'outil, il convient de procéder par séquences de frappe intermittentes n'excédant pas 2 min.

Consommation d'air (L/min)	Dimensions d'emmanchement	Énergie	Poids (kg)	Pression d'utilisation (bar)	Type d'emmanchement	CODE
573,00	19 x 50 mm	Pneumatique	5,10	5,50	Hexagonal	002-0005
1 250	25 x 108 mm	Pneumatique	20,40	6,00	Hexagonal	002-0020

PIQUEUR ET BRISE-BÉTON ÉLECTRIQUE

Marteau piqueur, pour les travaux de burinage dans le béton, la brique, la pierre et l'asphalte. D'un rapport poids/performance optimal, selon modèle.

CARACTÉRISTIQUES :

- Puissance de frappe élevée pour un burinage rapide.
- Bonne maniabilité pour un meilleur confort d'utilisation.
- Système anti-vibration permettant une utilisation sans fatigue lors de travaux de longue durée.

APPLICATIONS :

- Démolition verticale et horizontale de dalles, murs, cloisons et parois de toute nature dans les travaux de rénovation de bâtiment.

RÈGLES D'UTILISATION :

- La performance se mesure par un bon compromis puissance/cadence de frappe.
- La cadence de frappe est réglable selon les travaux à exécuter :

* faible pour burinage et piquage en surface,
* forte pour défonçage et piquage en profondeur.

- Toujours démarrer à vitesse basse pour assurer l'amorçage dans les opérations de perçage ou de burinage.
- Pour décoincer un pic ou un burin bloqué dans un matériau, appliquer de petits mouvements latéraux sur le marteau tout en maintenant une pression légère dans l'axe, afin de conserver la force de percussion.

Dimensions d'emmanchement	Énergie	Force de frappe (J)	Poids (kg)	Puissance absorbée (kW)	Type d'emmanchement	CODE
Ø 22 mm	230 V	21	10,60	35	Hexagonal	002-0012

TERRASSEMENT ET ROUTES

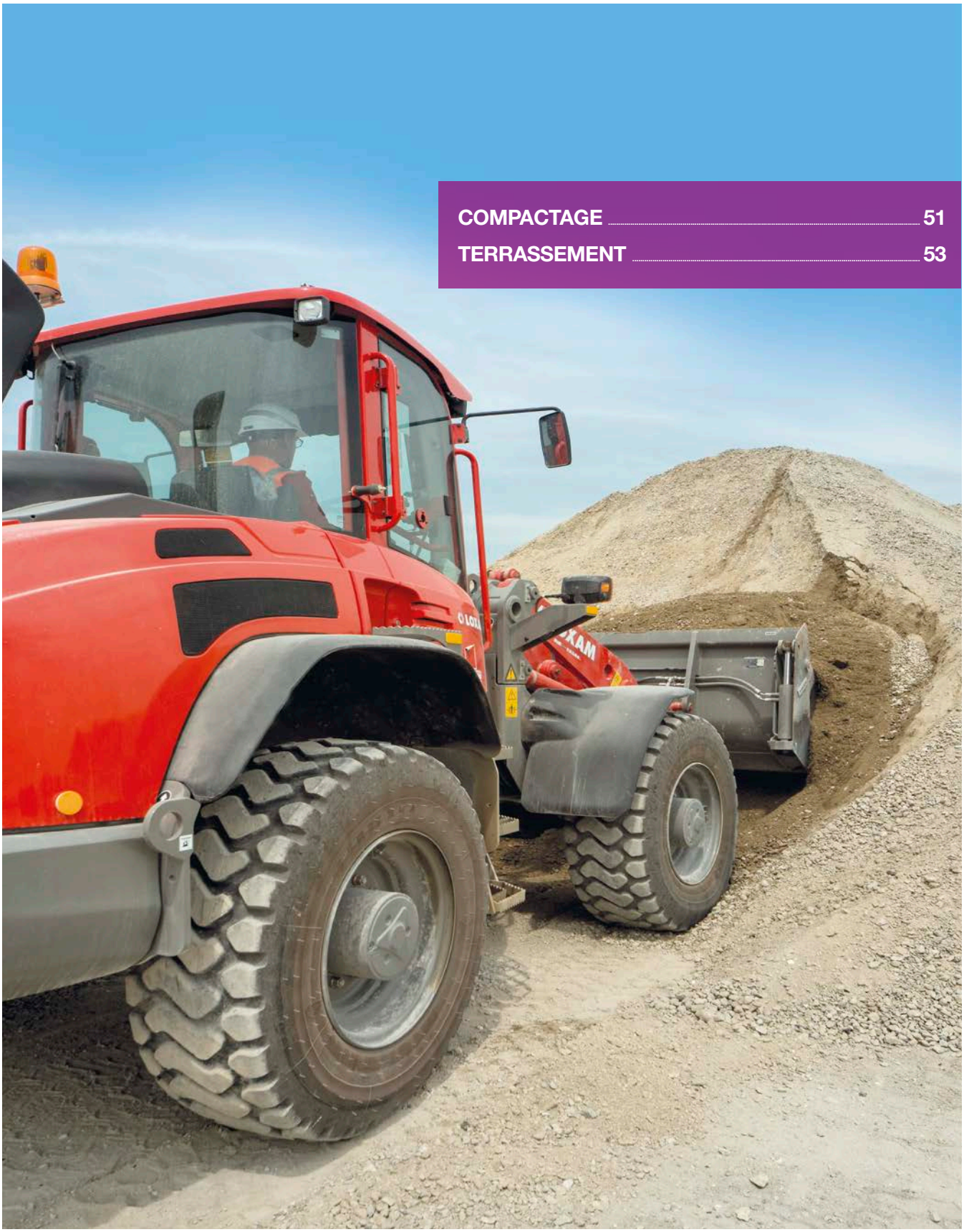

COMPACTAGE 51
TERRASSEMENT 53

ROULEAU DUPLEX

Appareil de compactage des sols de type rouleau duplex à guidage manuel d'une largeur égale ou inférieure à 65 cm, idéal pour la mise en œuvre de sous-couches et d'enrobés. Ce rouleau offre le choix entre une grande amplitude pour une utilisation sur les sous-couches ou une faible amplitude pour la pose de bitume et d'enrobés.

CARACTÉRISTIQUES :

- Tout terrain : permet d'atteindre des zones difficiles d'accès.
- Polyvalent : utilisation sur les enrobés comme sur les sous-couches.
- Sécurité de l'opérateur assurée, même en zones dangereuses ou difficiles d'accès.
- Boîte à documents scellable et étanche cylindrique.

APPLICATIONS :

Compactage de couches minces sur granulats et revêtements bitumineux.

Petits travaux de compactage et d'entretien dans les zones exiguës, trottoirs, bordures, voies d'accès…

RÈGLES D'UTILISATION :

Afin d'éviter toute interférence entre plusieurs engins radio-commandés sur le même site, la fréquence des canaux peut être changée.

Les équipements de conduites ne doivent pas être fixés. Pour stationner la machine, la placer sur un sol plan et solide, arrêter l'entraînement et s'assurer contre tout mouvement non voulu.

Classe de compactage	Force centrifuge max (kN)	Hauteur (m)	Largeur (m)	Largeur de compactage (mm)	Longueur (m)	Poids (kg)	Sens de travail	Type de rouleau	CODE
PV2	11,00 - 21,00	1,05	0,72	650,00	2,30	715,00	Avant - arrière	Duplex	021-0060

ROULEAU TANDEM

Compacteur vibrant à conducteur porté tandem automoteur pour le travail sur des enrobées et sous-couches, adapté aux chantiers de petite taille à taille moyenne. D'une largeur de compactage jusqu'à 2,14 m, selon modèle, il permet de travailler sur des surfaces étroites et dans des espaces restreints.

CARACTÉRISTIQUES :

- Compact et maniable permettant une utilisation sur des surfaces étroites et des endroits peu accessibles.
- Polyvalent, il permet de travailler sur des enrobées comme sur des sous-couches.
- Arceau de sécurité ROPS repliable et cadenassable.

APPLICATIONS :

- Compactage d'enrobés ou de sous-couches sur petits et moyens chantiers. Adapté aux endroits restreints tels que trottoirs, pistes cyclables, bordures, accès de garages...

Classe de compactage	Force centrifuge (kN)	Hauteur (m)	Largeur (m)	Largeur de compactage (mm)	Longueur (m)	Poids (kg)	Sens de travail	Type de rouleau	CODE
PV2	15,00	2,30	1,06	1 000,00	1,86	1 570,00	Avant - arrière	Tandem	024-0008
PV3	28,00 - 46,00	2,40	1,07	1 000,00	2,45	2 320,00	Avant - arrière	Tandem	024-0010
PV3	32,00 - 52,00	2,40	1,31	1 200,00	2,46	2 705,00	Avant - arrière	Tandem	024-0012

COMPACTAGE

ROULEAU VIBRANT MONOCYLINDRE

Rouleau compacteur vibrant mono bille pour le compactage de plate-formes et d'enrochements sur chantiers de constructions, avec une largeur de bille inférieure jusqu'à 2 200 mm selon modèle.

CARACTÉRISTIQUES :

- Poste de conduite ergonomique offrant une visibilité optimale et limitant la fatigue du conducteur.
- Hauts rendements de compactage limitant le nombre de passage.
- Éclairage de travail.
- Excellente capacité à franchir les pentes.

APPLICATIONS :

Compactage de plate-forme. Compactage des enrochements sur les chantiers de construction routière et autoroutière, aéroports, barrages et aménagements portuaires. Pour le gros compactage de sols cohérents, l'utilisation de compacteurs monocylindres à pieds dameurs est recommandée.

Classe de compactage	Force centrifuge (kN)	Hauteur (m)	Largeur (m)	Largeur de compactage (mm)	Longueur (m)	Poids (kg)	Sens de travail	Type de rouleau	CODE
VM3	170,00 - 236,00	2,97	2,25	2 130,00	5,80	10 950,00	Avant - arrière	Monocylindre	024-0041
VM5	243,00 - 331,00	3,00	2,40	2 220,00	6,21	19 800,00	Avant - arrière	Monocylindre	024-0046

PLAQUE VIBRANTE

Plaque vibrante unidirectionnelle. Grâce à son poids, selon modèle, elle est idéale pour le compactage de l'asphalte et des pavés autobloquants, ainsi que pour le compactage des sols mixtes dans les espaces confinés.

CARACTÉRISTIQUES :

- La plaque vibrante est très maniable et facile à diriger.
- Équipée d'un système anti-vibration qui garantit un confort optimal de l'opérateur.
- Grande capacité du réservoir permettant à la machine de gagner en autonomie.

APPLICATIONS :

Compactage et nivellement des sols, enrobés et pavage :

- travaux de VRD, horticulture ou paysagers,
- pose de pavés autobloquants,
- travaux de réfection de rues et chemins, compactage le long de murs et trottoirs.

RÈGLES D'UTILISATION :

- Ne jamais utiliser une plaque sur sols durs (ex. : béton), ni l'élinguer moteur tournant (rupture courroie).

Classe de compactage	Force centrifuge (kN)	Largeur de semelle (mm)	Poids (kg)	Réservoir d'eau	Sens de travail	Énergie	CODE
PQ1	10,00	350,00	72,00	Oui	Avant	Essence	020-0009
PQ2	25,00	500,00	123,00	Oui	Avant	Diesel	020-0013
PQ2	25,00	400,00	135,00	Oui	Avant	Essence	020-0021

COMPACTAGE

PILONNEUSE

Pilonneuse thermique permettant le compactage de tous types de sols dans les lieux difficiles d'accès.

CARACTÉRISTIQUES :

- Simplicité d'utilisation.
- Réduction des vibrations assurant le confort de l'utilisateur.
- Transport et manutention aisés.

APPLICATIONS :

Compactage de tous types de sols (matériaux argileux, granuleux, sable...) et d'enrobés, dans les lieux exigus (tranchées et canalisations, fossés et canaux, remblais et fondations, travaux de réfection sur asphalte...).

RÈGLES D'UTILISATION :

Le profil incliné d'une pilonneuse permet son déplacement vers l'avant sans contrainte pour l'opérateur. Elle doit donc seulement être poussée et guidée.

Ne jamais utiliser une pilonneuse sur sols durs (ex. : béton, pavés) : risque de bris du bloc de frappe.

LES + SÉCURITÉ :

Ne jamais soulever ou tirer une pilonneuse en fonctionnement : risque de retour arrière incontrôlé pouvant causer des blessures aux membres inférieurs de l'opérateur.

Des distances minimales entre le compacteur et les canalisations doivent être respectées pour éviter leur détérioration : de 25 à 40 cm selon la classification de la machine.

Classe de compactage	Énergie	Force centrifuge (kN)	Impact au sol (cps/min)	Largeur de semelle (mm)	Poids (kg)	Puissance moteur (CV)	Puissance moteur (kW)	CODE
PN3	Essence 4 t	14,90	644,00 - 695,00	285,00	75,00	3,00	2,20	023-0005

TERRASSEMENT

DUMPER

Dumper robuste et extrêmement performant permettant le transport et l'évacuation de matériaux sur chantier pour des travaux de remblayage ou d'évacuation. Il est particulièrement stable grâce à une répartition idéale de son poids et son transport est facilité.

CARACTÉRISTIQUES :

- Confort de l'opérateur.
- Compact et stable.
- Très bonne capacité utile.

APPLICATIONS :

Transport et évacuation de tous types de charges sur chantiers pour les travaux de remblayage ou d'évacuation pour des travaux de construction aussi bien que dans le secteur de l'espace vert.

RÈGLES D'UTILISATION :

La capacité en litres correspond à un remplissage "en dôme".

La capacité de chargement d'un dumper s'exprime en litres et la charge utile en kilogrammes.

La capacité "au ras de la benne" est inférieure de 15 à 30 % et "en eau" de 25 à 50 % selon le modèle.

Le pourcentage de déclivité maximale admis en pleine charge est de plus ou moins 25% selon le modèle.

Mode de déversement : selon modèle.

Articulé	Charge maximale utile (kg)	Déversement	Énergie	Poids (kg)	Traction	Volume (L)	CODE
Oui	2 000	Frontal	Diesel	1 800	4 RM	1 250	011-0051

TERRASSEMENT

CHARGEUSE ARTICULÉE

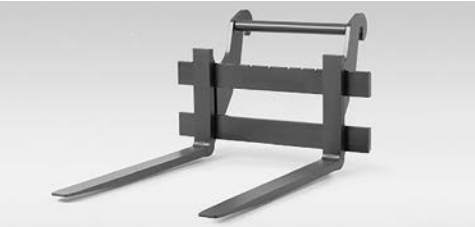

Chargeuse articulée sur pneus pour les travaux de reprise de matériaux, de déblayage et nivellement de surfaces, de remblayage de tranchées et déplacement de végétaux dans les travaux d'espaces verts.

CARACTÉRISTIQUES :

- Modèle compact et polyvalent dans les tâches et les terrains, idéal pour les chantiers étroits grâce à son châssis articulé.
- Précision et souplesse.
- Stabilité et une sécurité autorisant même le travail avec nacelle.
- Performance.
- Allie puissance, rentabilité, ergonomie et confort.
- Combine vitesse de déplacement et grande capacité de chargement en vrac.

APPLICATIONS :

Déplacement de végétaux dans les travaux d'espaces verts.
Travaux de reprise de matériaux en vrac.
Déblayage et nivellement de surfaces après terrassement.
Remblayage de tranchées.

RÈGLES D'UTILISATION :

La capacité du godet exprimée en litres définit la capacité «comblée ou en dôme».
Les capacités de charge avec godet ou avec fourches sont des charges en déplacement.
Le déplacement des charges s'effectue toujours au ras du sol.
Accessoires adaptables : fourches de manutention pour palettes.

Articulé	Capacité de levage avec fourches (t)	Hauteur (m)	Largeur (m)	Largeur de godet (m)	Longueur (m)	Poids en tonnes (t)	Traction	Volume du godet (L)	CODE
Oui		2,74	1,85	1900,00	5,24	5,70	4 RM	800,00 - 900,00	058-0005
Jeu de fourches									058-0094

CHARGEUSE COMPACTE

Chargeuse compacte répondant aux contraintes de certains chantiers (passage étroit, ou contrainte de charge au sol).

CARACTÉRISTIQUES :

- Chargeuse compacte maniable et d'un faible encombrement.
- Utilisable dans les zones restreintes ou difficiles d'accès.
- Compacte mais puissante, cette chargeuse est de dimensions réduites pour opérer dans des endroits restreints tout en restant suffisamment puissante pour effectuer n'importe quelle opération.
- Idéale pour passer dans des portes étroites, couloirs, petits chemins et portillons et pour travailler sous des plafonds bas.
- Facilement transportable sur une remorque.
- Confort d'utilisation permettant une conduite en douceur et une grande sécurité.

APPLICATIONS :

Déplacement de végétaux dans les travaux d'espaces verts.
Travaux de reprise de matériaux en vrac.
Déblayage et nivellement de surfaces après terrassement.
Remblayage de tranchées.

RÈGLES D'UTILISATION :

La capacité du godet exprimée en litres définit la capacité «comblée ou en dôme».
Les capacités de charge avec godet ou avec fourches sont des charges en déplacement.
Le déplacement des charges s'effectue toujours au ras du sol.

Désignation	Articulé	Hauteur (m)	Largeur (m)	Largeur de godet (m)	Longueur (m)	Poids en tonnes (t)	Traction	Volume du godet (L)	CODE
Balayeuse / Chargeuse compacte	Non	1,87	1,18	1,27	2,90	1,80	4 RM	190,00	038-0012
Chargeuse compacte	Non	1,96	1,49	1,58	3,15	2,47	4 RM	310,00	058-0013
Chargeuse compacte	Non	2,00	1,65	1,76	3,20	2,90	4 RM	400,00	058-0014

MINIPELLE

Réalisation de tranchées dans les travaux d'assainissement et espaces verts.
Creusement de fondations avant coulage des semelles et longrines.
Travaux de déblaiement et nivellement de terres, pierres, graviers, sable, …
Démolition, remblaiement et forage avec accessoires adaptés.
Levage de charges.

CARACTÉRISTIQUES :

- Son gabarit permet les travaux dans les espaces restreints.
- Visibilité optimale à 360°.
- Structure de protection ROPS contre le retournement.
- Châssis à largeur variable.

APPLICATIONS :

- Réalisation de tranchées dans les travaux d'assainissement et espaces verts.
- Creusement de fondations avant coulage des semelles et longrines.
- Travaux de déblaiement et nivellement de terres, pierres, graviers, sable,...
- Démolition, remblaiement et forage avec accessoires adaptés.

RÈGLES D'UTILISATION :

- Outre les opérations de nivellement, la lame frontale permet de stabiliser la minipelle lors de travaux statiques.

LES + SÉCURITÉ :

- La pente maximum admise par une minipelle est de 30°.
- Aucun levier de commande n'est actif tant que l'opérateur n'est pas au poste de conduite, accoudoir baissé.

Écartement des chenilles (mm)	Énergie	Hauteur (m)	Largeur (m)	Largeur de chenilles (mm)	Longueur (m)	Poids (t)	Possibilité de levage	Profondeur de travail (cm)	Rotation dans gabarit	Traction	Voie variable	CODE
1 250,00	Diesel	2,46	1,55	300,00	4,87	3,28	Oui	2,95	Oui	Chenilles	Non	057-0005
1 670,00	Diesel	2,62	1,97	350,00	5,15	4,43	Oui	3,50	Oui	Chenilles	Non	057-0006
1 670,00	Diesel	2,64	1,97	350,00	5,14	4,63	Oui	3,55	Oui	Chenilles	Non	057-0007
1 850,00	Diesel	2,68	2,30	450,00	6,41	8,20	Oui	4,47	Oui	Chenilles	Non	057-0008

NOTIONS DE BASE

Sécurité

- Les engins de terrassement autoportés sont équipés de cabines ou canopys (cabines non fermées) avec différentes structures de protection :
  - TOPS (Turn Over Protective System) contre le risque de renversement,
  - ROPS (Return Over Protective System) contre le risque de retournement,
  - FOPS (Fall Over Protective System) contre le risque de chute d'objet.
- Il est strictement interdit de démonter une cabine ou un canopy.
- La ceinture de sécurité est obligatoire.
- Le balisage de la zone de travail est recommandé pour empêcher tout accès sous les charges suspendues (godets, bennes, ...).

Règles de circulation

- La conduite sur route d'engins de chantier est autorisée dans les conditions suivantes :
  - 18 ans révolus, avec permis B recommandé,
  - vitesse limitée à 25 km/h,
  - phares, clignotants, gyrophare et dispositifs réfléchissants,
  - balisage des accessoires (fourches, godets, ...),
  - indication sur l'engin du nom et n° de tél. du propriétaire,
  - ceinture de sécurité.

Portance du sol

- La pression au sol exercée par un engin de chantier est exprimée en kg/cm^2.
- Afin d'effectuer le travail en toute sécurité et pour éviter toute détérioration du sol, il convient de vérifier que le poinçonnement admissible au sol est supérieur à la pression exercée par la machine.

Autorisation de Conduite

- Important : un engin de chantier autoporté ou télécommandé ne peut être utilisé que par des opérateurs habilités dotés d'une autorisation de conduite OBLIGATOIRE délivrée par l'employeur.
- L'utilisateur doit avoir 18 ans révolus et au préalable être déclaré apte à la conduite d'engins par la médecine du travail.
  - il doit réussir les tests théoriques et pratiques concernant l'utilisation de l'engin en question,
  - l'employeur peut soit faire des formations et tests en interne soit les sous-traiter à un organisme agréé,
  - l'utilisateur doit connaître les règles de sécurité applicables sur son site de travail.

GODET MINIPELLE

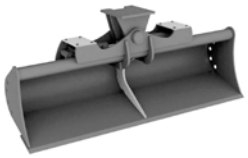

Désignation	Largeur (mm)	CODE
Godet rétro	350,00	077-0001
Godet rétro	450,00	077-0003
Godet rétro	900,00	077-0004
Godet de curage	1 500,00	077-0011
Godet de curage	1 500,00	077-0013

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

1-1 : Le loueur met à la disposition du locataire un matériel conforme à la réglementation en vigueur.

1-2 : En garantie de la présente convention, le locataire justifie :
1-2-1 : Personne physique : identité et attestation de domicile
1-2-2 : Personne Morale : model J et habilitation de signature
La facturation est toujours établie au nom de l'entreprise contractante en deux exemplaires. A la demande du client, le bon de commande peut être joint à la facture, s'il est fourni au loueur en 2 exemplaires.

1-3 : Aucune condition même portée sur le contrat ne peut déroger aux conditions générales de location.

1-4 : Un bon de commande engage le locataire quel que soit le porteur ou le signataire.

1-5 : Tout détenteur de matériel dépourvu d'un contrat de location dûment établi et signé par le loueur peut être poursuivi pour détournement ou vol de matériel.

ARTICLE 2 - LIEU D'EMPLOI

2.1 : Le matériel est exclusivement utilisé sur le chantier indiqué sur le contrat ou dans une zone géographique limitée.
Toute utilisation en dehors du chantier ou de la zone indiquée sans l'accord explicite et préalable du loueur peut justifier la résiliation de la location.

2-2 : L'accès au chantier sera autorisé au loueur ou à ses préposés, pendant la durée de la location.
Ils doivent respecter le règlement de chantier, ainsi que les consignes de sécurité.

2-3 : Le locataire procède à toutes démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir les autorisations de faire circuler le matériel loué sur le chantier, et/ou le faire stationner sur la voie publique.

ARTICLE 3 - MISE À DISPOSITION

3-1 : Le contrat de location
La signature du contrat est préalable à la mise à disposition du matériel. Lorsque cela est impossible, le locataire s'engage à retourner le contrat adressé par le loueur, signé de sa main.
La personne prenant le matériel à l'agence ou le réceptionnant sur le chantier pour le compte du locataire est présumée habilitée.

3-2 : Le matériel
Le matériel, ses accessoires, et tout ce qui en permet un usage normal, sont mis à disposition au locataire en bon état de marche.
La prise de possession du matériel transfère la garde juridique du matériel au locataire conformément à l'article 10-1.

3-3 : État du matériel lors de la mise à disposition
A la demande de l'une ou l'autre des parties, un état contradictoire peut être établi.
Si cet état contradictoire fait apparaître l'incapacité du matériel à remplir sa destination normale, ledit matériel est considéré comme non conforme à la commande.
En l'absence du locataire lors de la livraison, ce dernier doit faire état au loueur, dans les 2 heures suivant la livraison, de ses réserves écrites, des éventuels vices apparents et/ou des non-conformités à la commande.
A défaut de telles réserves, le matériel est réputé conforme aux besoins émis par le locataire et en parfait état de fonctionnement.

3-4 : Date de mise à disposition
Le contrat de location peut prévoir, au choix des parties, une date de livraison ou d'enlèvement. La partie chargée d'effectuer la livraison ou l'enlèvement doit avertir l'autre partie de sa venue pour une date fixe avec un préavis raisonnable.

ARTICLE 4 - DURÉE DE LA LOCATION

4-1 : La location part du jour de la mise à disposition au locataire du matériel loué et de ses accessoires dans les conditions définies à l'article 3. Elle prend fin le jour où le matériel loué et ses accessoires sont restitués au loueur dans les conditions définies à l'article 14.
Ces dates sont fixées dans le contrat de location.

4-2 : Dans le cas d'impossibilité de déterminer de manière précise la durée de location, cette dernière peut également être conclue à durée indéterminée. Dans ce cas, les préavis de restitution ou de reprise du matériel sont précisés à l'article 14.

4-3 : Les incidents relatifs au matériel et susceptibles d'interrompre la durée de la location sont traités à l'article 9.

ARTICLE 5 - CONDITIONS D'UTILISATION

5-1 : Nature de l'utilisation
5-1-1 : Le locataire doit informer le loueur des conditions spécifiques d'utilisation du matériel loué afin que lui soient précisées les règles d'utilisation et de sécurité fixées tant par la réglementation applicable que par le constructeur et/ou le loueur.
5-1-2 : Le matériel doit être confié à un personnel dûment qualifié et muni des autorisations requises.
Le matériel doit être maintenu en bon état de marche et utilisé en respectant les règles d'utilisation et de sécurité.
5-1-3 : Le locataire s'interdit de sous-louer et/ou de prêter le matériel sans l'accord du loueur.
5-1-4 : Toute utilisation, non conforme à la déclaration préalable du locataire ou à la destination normale du matériel loué, donne au loueur le droit de résilier le contrat de location, conformément aux dispositions de l'article 18 et d'exiger la restitution du matériel.

5-2 : Durée de l'utilisation
Le matériel loué peut être utilisé à discrétion, dans le respect des conditions particulières pendant une durée journalière théorique de 9 heures.
Au-delà de 9 heures d'utilisation, un tarif dégressif est appliqué par heures supplémentaires.

ARTICLE 6 - TRANSPORTS

6-1 : Le transport du matériel loué, à l'aller comme au retour, est effectué sous la responsabilité de celle des parties qui l'exécute ou le fait exécuter.

6-2 : La partie qui fait exécuter le transport exerce le recours éventuel contre le transporteur. Il appartient donc à cette partie de vérifier que tous les risques, aussi bien les dommages causés au matériel que ceux occasionnés par celui-ci, sont couverts par une assurance suffisante du transporteur et, à défaut, de prendre toutes mesures utiles pour assurer le matériel loué.

6-3 : Le coût du transport du matériel loué est, à l'aller comme au retour, à la charge du locataire.

6-4 : La responsabilité du chargement et/ou du déchargement et/ou de l'arrimage incombe à celui ou ceux qui les exécutent.

6-5 : Dans tous les cas, lorsqu'un sinistre est constaté à l'arrivée du matériel, le destinataire doit sans délai formuler les réserves auprès du transporteur et en informer l'autre partie afin que les dispositions conservatoires puissent être prises sans retard, et que les déclarations de sinistre aux compagnies d'assurances puissent être faites dans les délais impartis.

6-6 : En cas d'absence du locataire sur le site de livraison à l'horaire convenu, le loueur a la faculté de ne pas laisser le matériel ; le cas échéant, les frais de transport (aller et retour) et de manutention sont dus par le locataire.

ARTICLE 7 - INSTALLATION, MONTAGE, DÉMONTAGE

7-1 : L'installation, le montage et le démontage (lorsque ces opérations s'avèrent nécessaires) sont effectués sous la responsabilité de celui qui les exécute, ou les fait exécuter.
L'intervention du personnel du loueur est limitée à sa compétence et ne peut en aucun cas avoir pour effet de réduire la responsabilité du locataire, notamment en matière de sécurité.
Le locataire prendra toutes les mesures utiles pour que les règles de sécurité légales ou édictées par les constructeurs soient appliquées.
Pour la sécurité des groupes électrogènes, le locataire est tenu d'effectuer une mise à la terre du groupe, de prévoir au départ de l'utilisation, un disjoncteur différentiel ou à avertissement sonore et déclenchement automatique.
Pour la mise en place et la pose des constructions mobiles, le locataire est tenu de prévoir des cales et des aires de terrain aménagées, en particulier en ce qui concerne le drainage des eaux.

7-2 : Les conditions d'exécution (délai, prix,...) sont fixées dans le contrat de location.

7-3 : L'installation, le montage et le démontage ne modifient pas la durée de la location.

ARTICLE 8 - ENTRETIEN DU MATÉRIEL

8-1 : Le locataire procède régulièrement à toutes les opérations courantes d'entretien, de nettoyage, de vérification et d'appoint (graissage, carburant, huiles, antigel, pression et état des pneumatiques, etc.) en utilisant les ingrédients préconisés par le loueur.
Le locataire se charge du lavage quotidien après utilisation, du contrôle des circuits de filtration et de la recharge des batteries.
8-2 : Le loueur est tenu au remplacement des pièces d'usure.
8-3 : Le locataire réserve au loueur un temps suffisant, dans un endroit accessible, pour permettre à celui-ci de procéder à ces opérations. Les dates et durées d'interventions sont arrêtées d'un commun accord. Sauf stipulations contraires mentionnées dans les conditions particulières, le temps nécessité par l'entretien du matériel à la charge du loueur fait partie intégrante de la durée de location telle que définie à l'article 4.

ARTICLE 9 - PANNES, RÉPARATIONS

9-1 : Le locataire doit informer le loueur immédiatement et avec toutes les manières écrites, en cas de panne immobilisant le matériel pendant la durée de la location.

9-2 : Dès que le loueur est informé, le contrat est suspendu pendant la durée de l'immobilisation du matériel en ce qui concerne son paiement, mais reste en vigueur pour toutes les autres obligations, sauf dispositions prévues à l'article 10-1.

9-3 : Toutefois, les pannes d'une durée inférieure ou égale à quatre heures ne modifient pas les conditions du contrat.

9-4 : Aucune réparation ne peut être entreprise par le locataire.

9-5 : Les réparations en cas d'usure anormale ou rupture de pièces dues à une utilisation non conforme, un accident ou à une négligence sont à la charge du locataire.

ARTICLE 10 - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES PARTIES

10-1 : Le locataire a la garde juridique du matériel loué pendant la durée de mise à disposition ; il engage sa responsabilité de ce fait sous réserve des clauses concernant le transport.
Le locataire est déchargé de la garde du matériel :
- pendant la durée de la réparation lorsque celle-ci intervient à l'initiative du loueur.
- en cas de vol, le jour du transmission au loueur du dépôt de plainte auprès des autorités compétentes.

Le locataire est responsable de l'utilisation du matériel loué et de tout ce qui concerne la prise en compte :
- de la nature du sol et du sous sol,
- des règles régissant le domaine public,
- de l'environnement.

Le locataire doit prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité dans la zone d'installation et d'évolution du matériel. Il doit notamment avoir supprimé ou signalé les canalisations, caves, galeries, installations et lignes électriques etc ...et en général tous les éléments pouvant créer un risque lors de l'utilisation du matériel.
Cependant, la responsabilité du loueur ou celle de son préposé pourra être engagée en cas de faute de l'un d'eux.

10-2 : Le locataire ne peut :
- employer le matériel loué à un autre usage que celui auquel il est normalement destiné,
- utiliser le matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles la location a été faite, enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la réglementation en vigueur que par le constructeur et/ou le loueur

ARTICLE 11 - DOMMAGES CAUSÉS AUX TIERS (ASSURANCE « RESPONSABILITÉ CIVILE »)

Le locataire et le loueur doivent être couverts, chacun pour sa responsabilité, par une assurance « Responsabilité Civile Entreprise » pour les dommages causés aux tiers par le matériel loué.
Le locataire se conformera aux dispositions de l'article 12-1 ci-après pour effectuer ses déclarations de sinistres.

ARTICLE 12 - DOMMAGES AU MATÉRIEL LOUÉ (ASSURANCES « BRIS DE MACHINE, INCENDIE, VOL… »)

12-1 : En cas de dommages, le loueur invite le locataire à procéder à un constat amiable et contradictoire, qui doit intervenir dans un délai de 5 jours ouvrés.
En cas d'accident ou tout autre sinistre, le locataire s'engage à :
- Prendre toutes les mesures utiles pour protéger les intérêts du loueur ou de la compagnie d'assurances du loueur,
- Informer le loueur (agence ayant établi le contrat) dans les 24 heures par lettre recommandée,
- Faire établir dans les 24 heures auprès des autorités de police, en cas d'accident corporel, vol ou dégradation par vandalisme, une déclaration mentionnant les circonstances, date, heure et lieu ainsi que l'identification du matériel,
- Faire parvenir, dans les deux jours, au loueur, tous les ORIGINAUX des pièces (rapport de police, de gendarmerie, constat d'huissier ...) qui auront été établis.
- Le locataire reste responsable des conséquences d'un retard ou d'une absence de déclaration.

12-2 : Le locataire doit couvrir sa responsabilité pour les dommages causés au matériel loué en souscrivant une assurance couvrant le matériel pris en location.

12-2-1 : Le locataire doit informer le loueur de l'existence d'une telle couverture d'assurance. En début d'année ou au plus tard au moment de la mise à disposition du matériel, le locataire adresse une copie du contrat d'assurance correspondant au contrat souscrit, comportant notamment l'engagement pris par la compagnie d'assurances de verser l'indemnité entre les mains du loueur, les références du contrat qu'il a souscrit, le montant des garanties et des franchises.
Les éventuelles limites, exclusions et franchises d'indemnisation résultant du contrat d'assurance souscrit par le locataire sont inopposables au loueur au regard des engagements du contrat.
En cas de dommage au matériel, le locataire et ses assureurs renoncent à tous recours contre le loueur et ses assureurs.
Le contrat de location prend fin le jour de la réception de la déclaration du sinistre faite par le locataire.

12-2-2 : L'indemnisation du matériel par le **locataire** au bénéfice du loueur est faite sans délai, sur la base de :
- pour le matériel réparable : suivant le montant des réparations.
- pour le matériel non réparable ou volé : la valeur de remplacement par un matériel neuf à la date du sinistre (valeur catalogue), et après déduction d'un pourcentage de vétusté de 10% par an plafonné à 50%. Pour les matériels ayant moins d'un an, la déduction de vétusté est de 0,83% par mois d'ancienneté. Dans tous les cas, le locataire est redevable d'une indemnisation forfaitaire minimum de 2 000 MAD Hors taxes.

L'indemnisation versée par le locataire n'entraîne pas la vente du matériel endommagé, qui reste la propriété exclusive du loueur. Le loueur décide seul de procéder ou non à la réparation.
Le locataire exerce les recours contre sa compagnie d'assurances a posteriori.

12-3 :Garantie bris de machines-vol (matériels autres que les camions nacelle, camions benne, fourgons…)
Le loueur propose au locataire une renonciation à recours pour la location de matériels autres que les camions nacelle, camions benne, fourgons…) :
Soit systématiquement en cas d'absence de présentation par le locataire d'une assurance annuelle répondant aux critères de l'article 12-2-1 ci-avant ;
soit sur option du locataire.

12-3-1 : Etendue de la garantie
Sont couvert les dommages causés au matériel dans le cadre d'une utilisation normale. Exemple :
- les bris ou destruction accidentels, soudains et imprévisibles,
- les bris dus à une chute ou pénétration de corps étrangers, ne relevant pas de la RC circulation,
- les inondations, tempêtes et autres événements naturels à l'exclusion des tremblements de terre et éruptions volcaniques,
- les dommages électriques, courts-circuits, surtensions,
- les incendies, foudres, explosions de toutes sortes.

Est couvert le vol lorsque le locataire a pris les mesures élémentaires de protection.
En dehors des heures d'utilisation du matériel, la garantie est acquise quand :
- le matériel est fermé à clé et stationné dans un endroit clos, et
- les clés et les papiers ne sont pas laissés avec le matériel

12-3-2 : Exclusions de la garantie de l'article 12-3-1
Sont exclus de la garantie visée à l'article 12-3-1 :
- les dommages consécutifs à une négligence caractérisée ou intentionnelle, au non respect des préconisations constructeur,
- les dommages causés par du personnel non qualifié ou non autorisé,
- les crevaisons de pneumatiques, les parties démontables, batteries, vitres, feux, boîte à documents, etc.
- le vol lorsque le matériel est laissé sans surveillance ni protection,
- la perte du matériel,
- les désordres consécutifs à des actes de vandalisme tels que graffitis,
- les opérations de transport et celles attachées (grutage, remorquage) ; l'exclusion ne s'applique pas aux remorques prises en location,
- les frais engagés pour dégager le matériel endommagé (grutage, remorquage…) même lorsque ces opérations sont effectuées par le loueur à la demande du locataire,
- les dommages au matériel en circulation ou transporté lorsque c'est la conséquence directe du non respect des hauteurs sous pont et/ou du code de la route.

Le cas échéant, les dispositions de l'article 12.2.2 s'appliquent. En outre, le loueur se réserve la possibilité d'un recours à l'encontre du tiers responsable ou de sa compagnie d'assurances.

12-3-3 : Tarification
Cas général : la tarification est faite au taux de 8% du tarif de base du prix de la location, par jour de mise à disposition, week-end et jours fériés compris.
Cas particulier des matériels d'élévation de personnes, des plateformes suspendues, des véhicules et des groupes électrogènes : la tarification est faite au taux de 10% du tarif de base du prix de la location, par jour de mise à disposition, week-end et jours fériés compris.

12-3-4 : Quote-part restant à la charge du locataire :
Matériel réparable : 15 % du montant des réparations avec un minimum de 3 000 MAD Hors taxes.
Matériel hors service ou volé : 15 % de la valeur de remplacement par un matériel neuf (valeur catalogue) avec un minimum de 3000 MAD Hors taxes.

12-3-5 : Limite maximum de garantie : 1 700 000 MAD Hors taxes par sinistre.

12-4 : Garantie dommage obligatoire pour toute location des véhicules (camions bennes, camions nacelles, fourgons, autres).
Etendue :
- dommages matériels au véhicule,
- vol du véhicule fermé à clés.

Tarification : la garantie est tarifée au taux de 10 % du tarif de base du prix de la location, par jour de mise à disposition, week-end et jours fériés compris.
Quote-part à la charge du locataire :
Pour tout accident de la circulation en torts ou en torts partagés, ou sans tiers identifiés, la quote-part est de :
- 9 000 MAD Hors taxes pour les véhicules au PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes,
- 17 000 MAD Hors taxes pour les véhicules au PTAC supérieur à 3,5 tonnes.

Pour les dommages causés au matériel lorsqu'il est en exploitation, la quote-part à la charge du locataire est déterminée selon les règles de l'article 12-3-4 ci-avant. En outre, la garantie ne couvre pas :

- les dommages au matériel lorsque c'est la conséquence directe du non respect des hauteurs sous pont et/ou du code la route,
- la perte ou le vol des effets personnels des préposés du locataire.

NB : les conséquences du non-respect des dispositions du Code de la route restent à la charge du locataire. En cas de contravention, les frais de consignation que le loueur serait tenu de régler pour préserver ses droits seront refacturés pour leur montant au locataire en sus d'un forfait de 250 MAD Hors taxes par amende pour frais de traitement administratif.

12-5 :Validité

Le locataire doit être à jour de ses obligations contractuelles pour bénéficier des garanties visées aux articles 12-3 et 12-4 et notamment de ses obligations déclaratives visées à l'article 12-1. A défaut, le loueur se réserve la possibilité de refuser ou de résilier lesdites garanties en cours de location.

ARTICLE 13 - VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

13-1 : Le locataire doit mettre le matériel loué à la disposition du loueur ou de toute personne désignée pour les besoins des vérifications réglementaires.

13-2 : Le coût des vérifications réglementaires reste à la charge du loueur.

13-3 : Le temps nécessaire à l'exécution des vérifications réglementaires fait partie intégrante de la durée de la location dans la limite d'une demi-journée ouvrée.

ARTICLE 14 - RESTITUTION DU MATÉRIEL

14-1 :A l'expiration du contrat de location, quel qu'en soit le motif, éventuellement prorogé d'un commun accord, le locataire est tenu de rendre le matériel en bon état, compte tenu de l'usure normale inhérente à la durée de l'emploi, nettoyé et, le cas échéant, le plein de carburant fait. A défaut, la fourniture de carburant est facturée au locataire.
Le matériel est restitué, sauf accord contraire des parties, au dépôt du loueur pendant les heures d'ouverture de ce dernier.

14-2 : Lorsque le transport retour du matériel est effectué par le loueur ou son prestataire, le loueur et le locataire conviennent par tout moyen écrit de la date et du lieu de reprise du matériel. La garde juridique est transférée au loueur au moment de la reprise, et au plus tard à l'issue d'un délai de 24 heures à compter de la date de reprise convenue.
Pour toute demande faite le vendredi ou la veille de jour férié, la reprise du matériel s'effectue au plus tard le premier jour ouvré suivant.
Le locataire doit tenir le matériel à la disposition du loueur dans un lieu accessible.

14-3 : Le bon de retour ou de restitution, matérialisant la fin de la location est établi par le loueur. Il y est indiqué notamment :

- le jour et l'heure de restitution,
- les réserves jugées nécessaires notamment sur l'état du matériel restitué.

14-4 : Les matériels et accessoires non restitués et non déclarés volés ou perdus sont facturés au locataire sur la base de la valeur à neuf, après expiration du délai de restitution fixé dans la lettre de mise en demeure.

14-5 : Dans le cas où le matériel nécessite des remises en état consécutives à des dommages imputables au locataire, le loueur peut les facturer au locataire après constat contradictoire conformément à l'article 12.

ARTICLE 15 - PRIX DE LA LOCATION

15-1 : Le matériel est loué pour une durée minimum d'une journée. La durée de location hebdomadaire est normalement calculée en jours ouvrés (du lundi au samedi). Le locataire doit informer préalablement avec un délai de 2 jours et par écrit le loueur pour une utilisation le dimanche ou jour férié, sauf pour les matériels dont le tarif est indiqué en jour calendaire.
Toute période commencée est due.
Le contrat de location prend fin le jour de la restitution du matériel à l'entrepôt du loueur.
Les tarifs sont révisables annuellement sans préavis.

15-2 :L'intervention éventuelle auprès du locataire de personnels techniques tel que monteur, est réglée par l'article 7.

ARTICLE 16 - PAIEMENT

16-1 : Le paiement est effectué à réception de facture.
Le non-paiement d'une seule échéance entraîne, après mise en demeure, restée infructueuse, la résiliation du contrat conformément à l'article 18 et à titre de pénalité, le solde du loyer sur la période de location initialement contractée.
Un acompte calculé sur la durée prévisionnelle de location est demandé au locataire, lors de la conclusion du contrat de location.

16-2 :Pénalités de retard

En cas de non-paiement du loyer à l'échéance ou de non-acceptation ou de non-paiement à leurs échéances des traites émises à cet effet ou de non-restitution du matériel au terme convenu, la totalité des sommes dues par le locataire au loueur devient immédiatement exigible et toutes les conditions particulières consenties sont annulées de plein droit, même en cas de poursuite de l'activité.
Conformément à la Loi 32-10, des intérêts de retards seront appliqués et facturés en cas de retard de règlement.
A titre de clause pénale, le loueur se réserve le droit d'ajouter aux pénalités de retard une indemnité de 15% avec un minimum de 5 000 (cinq mille) DH pour remise du dossier au contentieux, sans préjudice de tous autres frais judiciaires le cas échéant.

ARTICLE 17 - GARANTIE

Les conditions particulières déterminent les modalités de la garantie due par le locataire pour les obligations qu'il contracte.
Le remboursement de ladite garantie s'opérera dans le mois qui suit le règlement total de la location et des autres facturations éventuelles en découlant.

ARTICLE 18 - RÉSILIATION

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, l'autre partie est en droit de résilier le contrat de location sans préjudice des dommages-intérêts qu'elle pourrait réclamer. La résiliation prend effet après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. Le matériel est restitué dans les conditions de l'article 14.
L'indivisibilité entre tous les contrats implique que la résolution de l'un d'eux entraîne de plein droit celle des autres, à la discrétion du loueur.

ARTICLE 19 - ÉVICTION DU LOUEUR

19-1 : Le locataire s'interdit de céder, donner en gage ou en nantissement le matériel loué.

19-2 : Le locataire doit informer aussitôt le loueur si un tiers tente de faire valoir des droits sur le matériel loué, sous la forme d'une revendication, d'une opposition ou d'une saisie.

19-3 : Le locataire ne peut enlever ou modifier ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions portées par le loueur. Le locataire ne peut ajouter aucune inscription ou marque sur le matériel loué sans autorisation du loueur.

ARTICLE 20 - PERTES D'EXPLOITATION

Par principe, les pertes d'exploitation, directes et/ou indirectes, ne peuvent pas être prises en charge.

ARTICLE 21 - RÈGLEMENT DES LITIGES

A défaut d'accord amiable entre les parties, tout différend est soumis au tribunal compétent qui peut avoir été désigné préalablement dans les conditions particulières.
De convention expresse et sous réserve de la législation impérative en vigueur, le tribunal de Casablanca est compétent pour connaître de tout litige relatif au présent contrat.

INDEX DES MATÉRIELS

A
Aiguille vibrante 47
Armoire électrique 27

B
Betonnière 47

Brise-roche hydraulique (BRH), brise béton.. 48
Broyeur 42
Bungalow 10

C
Centrale hydraulique 28
Chargeuse articulée 54

Chargeuse compacte 54
Chariot à mât vertical 34
Chariot industriel - gerbeur 35
Chariot télescopique 33
Chariot télescopique rotatif 32
Climatiseur mobile 24
Coffret électrique 27

Compresseur thermique 24
Conteneur 9
Cuve à fioul 9/25

D
Débroussailleuse 43
Dumper 53

E
Echafaudage roulant 12

F
Foreuse diamant 37

G
Godet minipelle 55
Groupe de soudage 28
Groupe électrogène triphasé 26

L
Lève-panneaux 35

M
Mât d'éclairage 8
Minipelle 55

N
Nacelle à mât vertical 12
Nacelle articulée 16
Nacelle articulée électrique 17
Nacelle articulée thermique 18
Nacelle télescopique 14

Nettoyeur haute pression 39

P
Pilonneuse 53
Piqueur et brise-béton électrique 49
Piqueur et brise-béton pneumatique 49

Plaque vibrante 52
Plate-forme à ciseaux électrique 22
Plate-forme à ciseaux thermique 20
Pompe immergée 48
Ponceuse béton surfaceuse 38
Projeteur d'enduit 40

R
Remorque 31
Rotovator 45
Rouleau duplex 51
Rouleau vibrant monocylindre 52
Rouleau tandem 51

S
Sableuse et hydrogommeuse 40
Sanitaire 10
Scarificateur 44
Scie à sol 37

Souffleur de feuilles 43

T
Taille-haies 45
Tondeuse 44
Tronçonneuse à bois 42

NOTES

RETROUVEZ NOS AGENCES AU MAROC

CASABLANCA
Parc Industriel CFCIM-OULED SALAH- Lot 118
20180 BOUSKOURA
Tél. : 05 22 33 48 88

EL JADIDA
Douar Krakcha - Route R316- A2 Jorf Lasfar
24025 EL JADIDA
Tél. : 05 29 04 16 04

MARRAKECH
LOT ASSADA-Route Agadir/Essaouira-KM10
40000 Marrakech
Tél. : 05 24 49 19 19

TANGER
Route Tétouan - RN2 - Km 8
90070 Ain Mechlaouma - Tanger
Tél. : 05 39 95 10 07

LOXAM

Exigez plus de la location

www.loxam.ma

Septembre 2020

LOXAM

Exigez plus de la location

www.loxam.ma